

20^e ANNÉE

JUIN 1919

Bulletin mensuel

DE LA

CHAMBRE DE COMMERCE



LIGNE

Service
DE
Londres et Southampton
à
Londres et Bristol

The Cunard S.S. Co., Ltd.
LIVERPOOL, Pier Head.
LONDRES, 51 Bishopsgate, E.C.
29 Cockspur St. S. W.
PARIS, 37 Boul. des Capucins.



CUNARD

Canadien
DE
Montréal
à
Bristol

Jules Hone, Travel Agencies
9 Boul. St-Laurent, Montréal

The Robert Reford, Co.,
Montréal, Toronto, Québec,
St-Jean, N.B., Portland, Me
Halifax, N.E.

JOS. COTÉ

Québec, P.Q.

Importateur et exportateur de

Tabac en feuille et articles de
Fumeurs

EPICIER EN GROS

BISCUITS

CONFISERIES

Empaquetage de
Fantaisie. CHOCOLAT, etc.



Bureau et magasin de gros:
188, rue Saint-Paul, Québec

WHITE STAR-DOMINION LINE

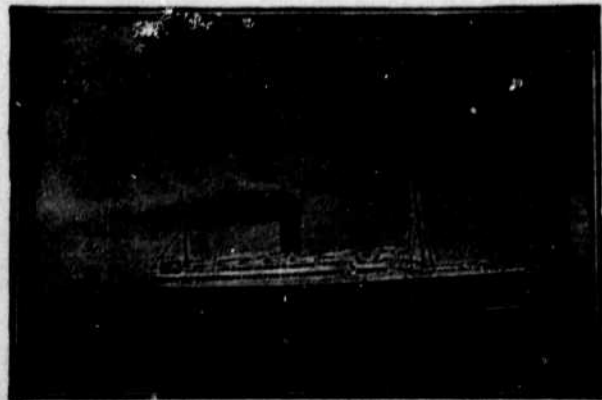
LES PLUS GRANDS NAVIRES VENANT A MONTREAL

MONTREAL — QUEBEC — LIVERPOOL

SERVICE RAPIDE D'ANGLETERRE ET DE FRANCE

Billets de connaissance circulaires de Paris, Le Havre, Lyon, Charente, Bordeaux, etc., et de la Suisse.

Les navires sont munis de système à air froid, de réfrigérateurs et de chambres ventilées. Billets de connaissance distribués par tous les agents de chemins de fer. On obtient tous les renseignements en s'adressant aux agents de chemins de fer ou aux agents locaux de la compagnie.



FRET—Hornu Perron et Cie, 95 rue des Marais, Paris; H. Genstal et fils, Le Havre; R. Molroud et Cie, Lyon; A. Goguet, Charente; Th. Mayer et Cie, Bordeaux; M. Oberstog et Cie, Bâle.

PASSAGERS—Nicholas Martin, 9 rue Scribe, Paris; A. Le-Font-A. Le Niece, Cherbourg.

JULES HONE TRAVEL AGENCIES, 9 boul. St-Laurent.

W. M. MACPHERSON, 53 rue Dalhousie, Québec.

J. W. WILKINSON, 1005 Edifice Banque Royale, Toronto.
WHITE STAR-DOMINION LINE, Edifice McGill, c. McGill et Notre-Dame, Montréal.

Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce pour 1919-20

PRÉSIDENT:

M. JOSEPH QUINTAL, 13 rue St-Pierre.

1er VICE-PRÉSIDENT:

M. ALFRED LAMBERT, 14 Notre-Dame Ouest.

TRÉSORIER:

M. J.-N. CABANA, 26 Notre-Dame Est.

2^{ème} VICE-PRÉSIDENT:

M. JOSEPH ETHIER, "Laporte, Martin et Co, Ltd".

SECRETARIE:

M. LEON LORRAIN, 18 rue St-Gabriel.

AVOCATS-CONSEILS:

M. Édouard Fabre-Surveyor, C.R., 155 rue St-Jacques.

M. Edmond Brossard, C.R., 14 rue St-Jacques.

M. L.-E. Desautels, C.R., 14 rue St-Jacques.

CONSEIL D'ARBITRAGE

MM. Joseph Quintal, Joseph Contant, C. H. Catell, Louis Prfontaine, O. S. Ferrault, Frédéric C. Lavoie, Armand Chaput, A. E. Labelle, Adéard Fortier, Frank Pausé, Ludger Gravel, J. E. C. Daoust.

CONSEILLERS:

MM. Brossard, Roméo, voyageur de commerce, 14 St-Pierre.
 Cardin, Israël, directeur "P. F. Martin et Cie", 10 St-Paul O.
 Daoust, Joseph, de Daoust, Lalonde et Cie, 45 square Victoria.
 Desautels, J.-V., dir.-gér. "Central Warehouse", 1 Boulevard St-Laurent.
 Elie, Joseph, march. en gros, bois et charbon, 135 Hibernia.
 Fontaine, Emile F., gér. "Can. Adv. Agcy, Varsity Building."
 Gervais, J.-P., march. de nouveautés, 239 Ste-Catherine Est.
 Grégoire, Louis O., de L.-O. Grégoire et Cie, 140 Boul. St-Laurent.
 Joubert, Paul B., gér. "Lamontagne Limitée", 329 Notre-Dame O.
 Labrecque, J.-O., marchand de charbon, 141 rue Wolfe.
 Laferté, J.-A., marchand de bois, 55 rue St-Fre-Xavier.

Leduc, Pierre, pharmacien, coin St-Denis et Sherbrooke.
 Léger, Arthur, de "Lacroix et Léger Ltd", 473 Mont-Royal Est.
 Paulin, J.-A., de "D. Hutton & Co", 14 rue Bonsecours.
 Pellerin, J.-H.-E., de "Labrecque & Pellerin", 111 St-Timothée.
 Racine, C.-E., courtier de Bourse, 111 Bd. du Board of Trade.
 Richard, J.-Auguste, de la Cie Fashion-Craft, 145 Boulevard St-Laurent.
 Rolland, Emile, prés. "J.-B. Rolland & Fils", 19 rue Dowd.
 Viau, Henri, expert-comptable, 137 rue McGill.
 Vidricaire, E.-C., de "Versailles, Vidricaire & Boulais", 14, rue St-Jacques.

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL

1.—Anciens présidents:

Sté Hermilac Laporte, C.F., de Laporte, Martin et Cie, 114 St-Paul Ouest
 MM. Joseph Contant, pharmacien, 121, rue Notre-Dame Est.
 L.-E. Geoffrin, financier, 224, rue LaSalle-Ouest.
 H.-A.-A. Brault, ancien négociant, 428, rue Davaud; Outremont.
 Damas Masson, ancien négociant, Richelieu, P.Q.
 C.-H. Catell, ancien industriel, 124 ave de l'Hôtel de Ville.
 Louis Prfontaine, financier, 428 Transportation Bldg.

MM. O.-S. Ferrault, sec. de l'Impérial Tobacco, 999 rue St-Antoine.
 Frédéric C. Lavoie, march.-quincailliers, 111 boul. St-Laurent.
 Armand Chaput, de L. Chaput, Fils et Cie, 1 rue de Breton.
 le général A.-W. Labelle, St-Lawrence Flour Mills, 1110, rue Notre-Dame Ouest.
 Adéard Fortier, de la Montreal Dairy Co., 291 ave Papineau.
 Frank Pausé, marchand de bois, 216 avenue Ormeau.
 Ludger Gravel, négociant, 16 place Jacques-Cartier.
 J. E. C. Daoust, architecte, 107 rue St-Jacques.

2.—Anciens vice-présidents et trésoriers:

MM. Ubald Garand, 45, rue Notre-Dame Ouest.
 S.-D. Joubert, 225, rue Notre-Dame Ouest.
 J.-A.-E. Gauvin, 256, rue Ste-Catherine Est.
 Jos. Filiatrault, 428, boul. St-Laurent.

MM. Joseph Fortier, 110, rue Notre-Dame Ouest.
 J.-B.-A. Lanctôt, 112 boul. St-Laurent.
 Geo. Gauthier, 101, rue St-Fre-Xavier.
 Rod. Bédard, 137 McGill.

Vérificateurs:

MM. A. O. Chalifour et J. B. A. Gougeon.

Membre d'honneur de la Chambre:—Sté Lomar Gouin, K.C.M.G.

COMMISSIONS DE LA CHAMBRE POUR 1918-1919.

Le président et le secrétaire font par tie ex-officio de toutes les commissions.

Affaires municipales.—M. JOSEPH ETHIER, président; MM. Alfred Lambert, J.-N. Cabana, Adéard Fortier, J.-O. Labrecque, Jos. Elie, Emile Rolland, J.-V. Desautels, le Dr Poissant, Alfred Roy, G. Normand, Victor Lavoie.

Agriculture et colonisation.—M. ADELARD FORTIER, président; MM. W. Cédille, député, L.-M. Corneille, Dr T. A. Brinson, Ch. Langlois, Arthur Vallancourt, S. Oulmet, Petrus Fortier, Alfred Barrette, Henri Beauregard.

Culte et peaux.—M. JOSEPH DAOUST, président; MM. Alfred Lambert, A. Corbell, Wilfrid Déorme, Paul Joubert, J.-I. Chouinard, A. Tétrault, L.-E. Gauthier.

Enseignement technique et commercial.—M. EDOUARD MONT-PÉRIE, président; MM. Frank Pausé, Ludger Gravel, J.-E.-C. Daoust, Rod. Bédard, J.-A. Richard, J.-V. Desautels, Joseph Fortier, Henri Viau, John A. Durand, Victor Doré, F.-E. Fontaine, Louis Bourgois, P. LeCointe.

Épicerie et produits alimentaires.—M. J.-A. FALHUS, président; MM. Joseph Ethier, Armand Chaput, Nep. Gendreau, Eugène Couvrette, J.-H.-E. Pellerin, P. Daoust, L.-O. D'Argencourt, J.-I. Lusier.

Expansion de commerce.—M. C.-E. RACINE, président; MM. Alfred Lambert, C.-H. Catell, Frank Pausé, sir Charles Gordon, Raoul O. Grégoire, F.-E. Fontaine, A.-H. Hardy, J.-P. Loisel, A.-S. McNichols, L.-N. Patenaud, S. de Boeck.

Expositions et musées.—M. J.-E.-C. DAOUST, président; MM. C.-H. Catell, le général Labelle, Israël Cardin, F.-E. Fontaine, E.-C. Vidricaire, A. Chouinard, L.-M. Corneille, L.-O. Bourneville, J.-A. Lapointe, J.-P.-L. Hébert.

Finances.—M. ALFRED LAMBERT, président; MM. J.-N. Cabana, Ludger Gravel, Frank Pausé, Adéard Fortier, Jos. Fortier, Jos. Filiatrault, J.-E.-C. Daoust, J.-P. Gervais, E.-C. Vidricaire, Victor Doré.

Législation.—L'honorable N. PÉRODEAU, président; MM. Alfred Lambert, C.-H. Catell, Ludger Gravel, J.-E.-C. Daoust, B. Fabre-Surveyor, C.R., Léon Garneau, C.R., Edmond Brossard, C.R., L.-E. Beaulieu, C.R.

Industrie minière et forestière.—M. J.-A. LAFERTE, président; MM. J.-O. Labrecque, Jos. Elie, Arthur Surveyor, F.-C. Laberge, P. LeCointe, J.-P. Dupuis, Alfred Roy, S. Oulmet, J.-T. Armand.

Nouveautés.—M. ISRAËL CARDIN, président; MM. J.-A. Richard, Jos. Filiatrault, J.-B.-A. Lanctôt, J.-P. Gervais, J.-O. Garneau, A.-J. Dugal, Eugène Durocher, L.-N. Messier.

Produits chimiques.—M. J.-G.-A. FILION, président; MM. Joseph Ethier, Joseph Contant, Pierre Leduc, Hector Fortier Arthur Décar, Henri Lanctôt, Louis Bourgois, J.-A.-D. Godbout.

Quincailleries et Métaux.—M. ALEX. PRUD'HOMME, président; MM. Ludger Gravel, Alfred Jeannotte, Arthur Léger, John A. Durand, Alfred Barrette, Aquila Legris, J.-N.-R. Cousineau, Tél. Latourilla.

Transports, Douanes, Postes, Télégraphes, Téléphones.—M. C.-H. CATELLI, président; MM. Adéard Fortier, Frank Pausé, C.-E. Racine, Emile Rolland, Roméo Brossard, Arthur Surveyor, Aug. Dorais, Geo. Hyde.

QUINQUINOL

POUDRE ENGRAISSIVE. CONDITION

Pour
Chevaux, Bestiaux,
Chiens,
Volailles, etc.



Est employée avec grand succès dans la plupart
des maladies et pour faciliter la mue et rendre le
poil soyeux.

Quinquinol Stock Food Co., Enrg.

LABRECQUE & PELLERIN

MANUFACTURIERS

de

CONFITURES,

GELEES, SIROPS, KETCHUP,

LESSIVE CONCENTREE, CAUSTIQUE, etc.

Tél. Est—1649-1075 111 rue St-Timothée, Montréal

La Société d'Administration Générale

Incorporée par Acte de la Législature de Québec
le 25 mars 1902.

35, RUE ST-JACQUES, MONTREAL,
Edifice du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Capital souscrit: \$500,000. Capital payé:
\$125,000. Réserve et profits non distribués:
\$140,781.25. Fonds administrés: \$9,538,000.00.

ADMINISTRATION DE SUCCESSIONS, DE FIDEI-
COMMIS ET DE FORTUNES PRIVEES
VOUTES DE SURETE
CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. J. O. GRAVEL, Montréal, Président.
J. H. THORS, Paris, France, Vice-Président.
A. TURRETTINI, Paris, France.
MARTIAL CHEVALIER, Montréal.
Hon. Sir HORMISDAS LAPORTE, Montréal.
TANCREDE BIENVENUE, Montréal.
L. de la VALLEE-POUSSEN, Paris, France.
Hon. RODOLPHE LEMIEUX, C.R., Montréal.
NAPOLEON LAVOIE, Québec.

DIRECTION:

MARTIAL CHEVALIER, J. THEO. LECLERC,
Directeur Général. Secrétaire.

Tél. Main 2557

**FASHION-CRAFT**

L'attention exceptionnelle qu'on porte à la
fabrication du matériel, à son tissu élégant et
à sa coupe irréprochable, font du vêtement
Fashion Craft, une attraction spéciale pour
l'homme d'affaires.

Nous offrons les meilleures valeurs à des
prix très raisonnables.

MAX. BEAUVAIS, Ltée,
229 St-Jacques

A. A. ROY,
469 Ste-Catherine E., 463 Ste-Catherine O.,
MONTREAL

(Fondée en 1899)

ARTICLES RELIGIEUX, ca-
tholiques et protestants. EN-
CADREMENT.
LIVRES RELIGIEUX, Musique
et chant grégorien. RE-
LIEURE.
ARTICLES DE CLASSE. Eco-
les, Globes, Cartes murales.
MUSEES.
LIVRES DE CLASSE: fran-
çais, anglais, latin, grec.
RAYONNETTES ET DRAMES.
ARTICLES DE FANTAISIE.
Marqueterie, Décorations,
Statuettes, Cartes postales,
Albums, Jeux, Jouets.
LIVRES CANADIENS ET
FRANCAIS: Littérature,
Histoire, Romans, Econo-
mie sociale, Théâtre, Scien-
ces, Arts, Métiers, Manuels,
Guides.
ARTICLES DE BUREAU.
Meubles, Livres perpétuels.
IMPRESSION.
TAPISSERIE. Papiers peints,
reliefs et vitraux, Rideaux
à ressorts, Meubles.

LIBRAIRIE GRANGER Frères, LIMITEE
Place d'Armes et rue Notre-Dame O., Montréal

BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

DU DISTRICT DE MONTREAL

Abonnement — Un an : \$1.00
Le numéro : 10

MONTREAL, JUIN 1919

Le service gratuit du Bulletin est
fait à tous les membres de la Chambre

Le Canada industriel à la conférence de la Paix

Causerie de M. Léon Trépanier, membre de la mission canadienne à la conférence de la Paix, devant les membres de la Chambre de Commerce du district de Montréal, le mercredi 4 juin 1919.

Monsieur le Président,
Messieurs,

L'effort canadien dans cette guerre qui, pendant plus de quatre ans, a bouleversé l'Europe et retardé de plusieurs années le progrès économique et industriel du monde, a donné droit au Canada de participer aux délibérations du Congrès de la Paix.

Dans ce but, quatre ministres fédéraux, assistés d'un personnel, ont été envoyés à Paris, et ont pris part aux négociations qui se termineront dans quelques jours par la signature du Traité de Paix.

Si l'on en excepte les politiciens, peu de gens au Canada, se soucient de savoir quelle part chacun de nos ministres a prise personnellement aux pourparlers historiques du quai d'Osay. Les gens sérieux sont plutôt anxieux de connaître d'abord les résultats de notre participation au Congrès de la Paix.

La question qu'ils se posent est celle-ci: "En retour de l'impôt du sang versé pour hâter la fin d'un désordre mondial, en retour des sacrifices financiers consentis pour soutenir l'héroïsme de ses combattants, le Canada aura-t-il le droit au partage de l'indemnité réclamée par les Alliés à l'Allemagne et à ses co-associés dans la guerre?"

Peut-être qu'à cette question on y ajoutera l'interrogation suivante: "En somme, dans le cas où l'on nous nierait le droit à un remboursement, qu'aura servi au Canada son titre de contractant à un traité de paix?"

Il ne m'appartient pas messieurs de répondre à la première question. Le Parlement en sera saisi prochainement, peut-être demain et des voix autorisées répondront. Quant à la seconde question, j'y répondrai vaguement en vous faisant part d'une simple constatation et je m'attacherai ensuite à vous faire l'exposé du rôle industriel joué par le Canada, à la Conférence de la Paix.

LA MISSION CANADIENNE

Je constate que la présence à Paris, durant ces derniers cinq mois, du premier ministre du Canada et de trois de ses collègues du cabinet, a amené la presse européenne, représentée à Paris par plus de trois cents cor-

respondants à rechercher davantage quel avait été l'effort canadien durant la guerre. Et il en est résulté des témoignages d'admiration et des acclamations pour un pays de huit millions d'habitants qui en moins de six semaines après la déclaration de guerre avait pu mettre sur pied une armée de 30,000 hommes et l'expédiait outre-mer, qui plus tard grossissait les légions de France et d'Angleterre de 500,000 combattants, et qui après les fumées de la dernière bataille, avait compté 50,000 morts.

L'admiration et les acclamations ne ressuscitent pas les morts, elles ne réparent pas non plus les désastres, mais lorsque pour reconnaître l'héroïsme et le dévouement d'un pays, trente-deux nations civilisées — c'est le nombre des nationalités représentées au Congrès de la Paix — y ajoutant des offres d'union et de collaboration économique, l'orgueil national fait refouler les larmes et l'espoir renaît dans le cœur de la nation.

C'est comme nation, messieurs que le Canada fut invité à délibérer sur les conditions de paix à imposer à l'ennemi; c'est comme nation que le Canada fut invité à prêter le concours de ses délégués pour la préparation et la rédaction des rapports qui reçurent ensuite la sanction officielle des chargés de pouvoir de la Conférence. Ce concours, les ministres canadiens l'ont fourni sans répit. Je constate en effet que nos délégués canadiens ont représenté l'Empire Britannique dans diverses commissions et sous-commissions de la Conférence.

C'est ainsi que Sir Robert Borden, en outre qu'il fut appelé à présider plusieurs réunions de la délégation britannique fut choisi par le Conseil Suprême des Alliés, comme vice-président de la Commission pour les affaires Grecques et Albanaises, dont M. Jules Carbon était président; Sir George Foster, représenta l'Empire Britannique pour les questions économiques; au même titre il fut invité à faire partie de la Commission concernant les relations commerciales permanentes et fut délégué officiel du Canada au Conseil Suprême Economique interallié. L'hon. M. Doherty eut l'honneur de présider les réunions d'une sous-commission ayant à s'occuper spécialement des contrats d'avant-guerre, mais c'est surtout sa collaboration au Pacte de la Ligue des Nations qui permit à notre pays d'affirmer les qualités d'un de ses juriconsultes les plus éminents. Le travail que M. Doherty s'est imposé dans cette circonstance lui a valu d'être invité à faire partie de l'Union Juridique Internationale, société de ju-

ristes dont le nombre de membres est limité à quarante dans le monde entier. Enfin, M. Sifton, ministre des Douanes, eut l'honneur de siéger comme vice-président de la Commission du Régime International des ports, voies d'eau et des voies ferrées, l'une des plus importantes de la Conférence puisque ces travaux dirigèrent les décisions du Conseil Suprême concernant les délimitations de frontières des anciens et nouveaux pays.

Mais l'apport intellectuel de nos ministres à la Conférence ne nous aurait guère été profitable si ces messieurs n'avaient profité de leur situation pour faire connaître aux pays alliés l'importance économique et industrielle du Canada.

LE CANADA ET LA FRANCE.

Le Canada a souhaité depuis longtemps une union commerciale plus étroite avec la France. L'abrogation du dernier traité franco-canadien, signé à Paris en septembre 1910, va nous permettre de conclure avec la France un arrangement nouveau, plus favorable à l'expansion du commerce canadien et je sais que des pourparlers fréquents ont eu lieu à ce sujet entre M. Clémentel, ministre du Commerce de France et Sir Georges Foster.

La réunion à Paris, le premier février dernier, d'un groupe de manufacturiers canadiens et de représentants de nos industriels, dans le but de former un comité qui sera chargé de faciliter notre commerce d'exportation en France, la brillante participation du Canada à la foire de Lyon au mois de mars dernier, la création à Paris, en avril dernier, d'une section France-Canada du Comité France-Amérique, création due à l'initiative surtout du Major Olivar Asselin, du 87e, attaché à la mission canadienne, l'inauguration d'une exposition de nos produits canadiens, à Paris, enfin l'ouverture à Paris également, d'une succursale de l'Export Association of Canada, de même que la création d'un service direct de navires entre Montréal et Bordeaux sont autant de jalons destinés à faciliter considérablement les négociations en vue du prochain traité.

LE CANADA A LYON.

J'ai pris part à une visite officielle de la presse interalliée à la Foire de Lyon et ceux des membres de cette Chambre qui s'y rendirent, savent que la section canadienne fut le centre d'attraction de la Foire. Plus de quarante industries canadiennes y étaient représentées et dignement complétées par les groupements d'exhibits du Gouvernement canadien et du chemin de fer du Pacifique Canadien. Ving-cinq nationalités différentes composaient la délégation journalistique et je me rappelle les regards émerveillés de mes éminents confrères d'Europe et d'Orient à cette séance cinématographique où leur fut révélée la richesse immense de notre pays. Quelques jours après, les directeurs de l'Exposition de Lyon, ayant à leur tête l'éminent maire de la vieille cité du Rhône, M. le Sénateur Herriot, étaient les hôtes de la section canadienne, à un déjeuner présidé par le ministre du Commerce du Canada. En cette circonstance, Sir Georges Foster pro-

nonça en français un discours auquel le sénateur Herriot donna la réplique. Le discours de Sir Georges Foster que j'ai le plaisir de déposer entre les mains du secrétaire de la Chambre, comme la réponse du Sénateur Herriot, furent l'expression de sincère amitié qui, suivant les mots de Sir Georges Foster, "devra unir dans la paix comme dans la guerre, deux pays apparentés par l'origine ancestrale et par le sang."

La participation du Canada à la Foire de Lyon doit être maintenue et nos industriels auront tout intérêt à y prendre part. Il y aura cependant quelques lacunes à combler mais comme elles ont déjà été signalées devant cette Chambre, je crois, par l'un de nos membres distingués, M. Joseph Daoust, je me contenterai de suggérer qu'à l'une de nos premières séances d'automne, un vœu soit formulé et transmis à Ottawa, dans le sens qu'indiquera M. Daoust.

En se rapprochant davantage de la France, par une union commerciale plus étroite le Canada ne fait que resserrer le lien qui désormais unira l'Angleterre et la France.

FRANCE ET ANGLETERRE.

Vous avez sans doute appris qu'une forte délégation de la Fédération des industries britanniques a passé les deux premières semaines à Paris, dans le but de s'entendre au sujet de la reconstruction industrielle et du développement des relations commerciales franco-anglaises. Composée de 20,000 compagnies embrassant toutes les branches de l'industrie, cette fédération occupe en Angleterre plus de cinq millions d'ouvriers. L'accueil enthousiaste que la presse et le monde officiel de France firent aux visiteurs anglais en cette occasion démontra le caractère philanthropique, que prit cette manifestation et qui se traduisit, chez les visiteurs, par un don de 50,000 plants d'arbres destinés au reboisement des propriétés privées dévastées par l'ennemi, et prouva que de part et d'autre on voulait continuer dans la paix l'oeuvre de solidarité commencée dans la guerre.

Mais un événement plus important complètera bientôt espérons-le, cette oeuvre de solidarité entre ces deux pays où les deux grandes nationalités canadiennes retrouvent leurs origines. Je veux parler du projet de tunnel sous la Manche.

Après plus d'un siècle de pourparlers, voilà que pour la première fois, le 10 mars 1919, un membre du gouvernement britannique, M. Bonar Law, déclare à la Chambre des Communes que des propositions allaient être faites au gouvernement français "en vue de commencer immédiatement la construction du tunnel sous la Manche."

Un journal français a fait remarquer à cette occasion, que le tunnel sous la Manche était l'une des plus sérieuses garanties de paix et il ajoutait avec une légère pointe d'ironie: "La Conférence de Paris n'y a pas songé. Il semble bien que, ici encore, l'instinct des peuples a suppléé l'orthodoxie des diplomates."

Il serait à souhaiter, Monsieur le président, que cette suprême manifestation d'entente cordiale entre la France

et l'Angleterre ait sa répercussion dans notre pays, le seul dominion britannique qui peut fièrement se réclamer des deux grandes origines.

Le premier ministre du Canada et ses trois collègues, témoins de ces manifestations franco-britanniques, sont en mesure de parfaire ici l'oeuvre qui s'accomplit là-bas.

N'ont-ils pas d'ailleurs commencé à Paris ce qu'ici, avec le concours des hommes de bonne foi, ils pourront facilement continuer.

Au dîner des Dominions, au Cercle français de la Presse Etrangère, le 31 mars dernier, Sir Robert Borden, en présence de plus de deux cents journalistes interalliés, parlant du Canada, de son admirable effort durant la guerre, rendit hommage aux deux millions et demi de citoyens canadiens d'origine française, et il ne fut pas lué. Le 14 mai dernier, Sir George Foster qui était l'hôte d'honneur d'un déjeuner auquel nous avions invité un groupe de journalistes français à l'occasion de l'ouverture de notre exposition canadienne disait en parlant de nos futures relations franco-canadiennes: "Il ne faut pas oublier messieurs, que le Canada a de forts degrés de parenté avec la France. N'avons-nous pas chez nous près de trois millions de citoyens loyaux, d'origine française et parlant le français comme vous." Sir Georges aurait presque pu ajouter:—comme vous et moi—car c'est en bon français que le doyen du parlement canadien s'exprimait alors. Et Sir Georges Foster fut applaudi.

Je ne crois pas inutile, monsieur le président, d'ouvrir ici une parenthèse, pour rappeler ces beaux mouvements d'entente cordiale dont la Chambre de Commerce du District de Montréal a fréquemment pris l'initiative. Les industriels, les financiers, les marchands et hommes de profession qui composent cette chambre aiment tous profondément leur pays et ils ne désirent qu'une chose, contribuer au bien-être et à la prospérité générale du Canada. Si la Chambre de Commerce venait à réclamer une représentation de langue française, sur les commissions d'expositions canadiennes en Europe, ou les commissions industrielles qui iront dans les pays balkaniques ou en Orient, étudier les besoins de ces contrées et négocier avec eux, c'est qu'elle sera convaincue de la nécessité qu'il y a aujourd'hui de connaître également bien les deux langues les plus parlées dans le monde, le français et l'anglais.

Ce n'est pas par simple agrément que le premier ministre et le ministre du Commerce du Canada consacreront, durant plus de cinq mois qu'ils passeront à Paris, au moins une heure par jour, à perfectionner leurs connaissances du français. C'est qu'au contact des délégués des trente-deux nations représentées à la Conférence de la Paix, ils constateront que vingt-cinq au moins d'entre ces nations se servent de la langue française comme langue auxiliaire. C'est qu'ils savent également que si on n'allait pas maintenir la langue française dans son rôle séculaire de langue auxiliaire internationale, l'on ne tardera pas à faire de nouveau appel à sa clarté, à sa précision, le jour où M. Wilson, par exemple, ne sera plus le seul unilingue chez une trentaine de représentants de nations diverses.

Demain, par exemple, au Canadian Club où il par-

lera, M. Lloyd Harris, président de la Commission du Commerce Canadien à Londres, pourrait dire à nos concitoyens anglais combien lui ont été utiles ses connaissances de la langue française, dans les négociations qu'il entama, au nom du Gouvernement canadien, avec la Belgique, la Roumanie, la Grèce et la Serbie.

Avec des exemples venant de si haut, il n'y a pas de raison pour que l'on ne reconnaisse pas l'intérêt qu'il y a pour tous les hommes d'affaires canadiens de connaître également bien le français et l'anglais. Les relations que le Canada entreprend actuellement avec les pays d'Europe, en font une nécessité.

LE CANADA EXPORTATEUR

Une connaissance raisonnable des deux langues va d'ailleurs faciliter nos relations avec les pays qui ont été invités à s'approvisionner chez nous. J'ai mentionné tout à l'heure que M. Lloyd Harris doit venir demain inviter les industriels de la Province de Québec à profiter des crédits que le Canada a ouverts en faveur de la France, de la Belgique, de la Roumanie et il entretiendra probablement son auditoire des avantages qui s'offrent à nos exportateurs dans des pays comme la Grèce et la Serbie et autres petits pays nés du morcellement de l'Allemagne et de l'Autriche. Dans un entretien avec un représentant du "Times" de Londres, le 7 mars dernier, M. Harris faisait remarquer qu'un Canada nouveau avait surgi au cours de ces trois dernières années et en conversant il énumérait les avantages qu'il y avait pour le consommateur anglais de venir s'approvisionner chez nous. Comme tous ceux qui ont assisté depuis l'armistice à la révolution économique que les pays d'Europe sont en train de faire subir à leur politique intérieure, M. Harris est un partisan de la production intense. En France, tout récemment un livre du sénateur Herriot intitulé: "CREER" proclamait la nécessité pour la France de transformer sa politique en une politique de production intense; la même note plus accentuée se retrouve dans une oeuvre considérable de M. Clémentel, ministre du Commerce de France; le RAPPORT GENERAL SUR L'INDUSTRIE FRANCAISE, SA SITUATION, SON AVENIR, d'après les travaux des sections du Comité consultatif des arts et manufactures et de la direction des écoles techniques.

Une mission française va bientôt partir pour le Japon, afin d'étudier sur place les moyens propres à faire connaître les mesures commerciales et économiques pour mettre en rapport les deux pays. Un institut japonais sera créé à Lyon et un institut français à Tokio. A Bucarest, en Roumanie, on vient de créer un bureau économique français pour traiter et centraliser les questions économiques intéressant la Roumanie. Un bureau franco-américain pour le développement entre la France et les Etats-Unis, a été organisé dès la fin de 1918 à New-York. A Madrid, Espagne, on vient de créer un office commercial français qui organisera périodiquement des présentations d'échantillons et de modèles et procurera aux exportateurs français des représentants habitant l'Espagne. Le 5 avril dernier, un journal de Paris reproduisait du

"MORNING POST" de Londres, la dépêche suivante adressée de Cologne au journal anglais:

"Les fabricants britanniques ont commencé à organiser la vente de leurs produits dans les territoires occupés.

"Le Major Lemax, représentant plusieurs fabricants de tissus du Yorkshire, vient de conclure un contrat pour fournir à une grande maison de Cologne une quantité énorme d'habits confectionnés.

"Le major Lemax est le premier civil britannique qui soit entré en pourparlers d'affaires avec les Allemands. Ceux-ci ne cessent de s'informer journellement auprès des autorités britanniques et de demander à quel moment l'autorisation leur sera donnée de se mettre directement en relations avec les fabricants anglais.

"Les autorités locales ont fait tout leur possible pour encourager les représentants britanniques à reprendre leurs affaires avec les maisons de commerce de Cologne. Leurs efforts ont été pleinement couronnés de succès.

"Les demandes de laissez-passer affluent au quartier général britannique, émanant des représentants de commerce de toutes les villes d'Allemagne qui désirent se rendre en Angleterre le plus tôt possible afin de passer eux-mêmes leurs ordres aux fabricants anglais.

"Ils déclarent qu'ils s'attendent à être reçus — sans aucune cordialité — en Angleterre, mais que la nécessité dans laquelle ils se trouvent les oblige à passer sur tous les inconvénients."

En présence de cet effort économique que les pays d'Europe, éprouvés si durement par la guerre vont entreprendre n'y a-t-il pas lieu pour nous d'espérer y trouver notre profit dans une production intense et des relations commerciales plus accentuées que jamais avec le Vieux Continent.

Dans l'effort que va faire le Canada pour conquérir une place sur les marchés de l'Europe quel sera le concours de la Province de Québec, quels bénéfices ses producteurs et exportateurs en retireront-ils?

La parole reste à des groupes comme nos Chambres de Commerce de la province et notre gouvernement provincial.

LE STATUS DU CANADA

En terminant, messieurs, je me permettrai de signaler simplement l'importance que le Canada assume dès maintenant dans les destinées du monde. C'est peut-être parce qu'il est conscient de sa force de productivité, du rôle que son dernier contact avec les nations de l'Europe lui permet de jouer à l'avenir, qu'il sent le besoin de "redresser la tête".

Le sujet est délicat, messieurs, aussi n'oserai-je l'effleurer qu'en citant des textes.

Le 1 mai dernier, au banquet que l'Empire Parliamentary Association lui offrait à Londres à l'occasion de son départ pour le Canada, Sir Robert Borden prononçait un discours dans lequel il exposait la nouvelle situation du Canada après la guerre.

Sir Robert Borden dit entre autres choses et pour ne

prêter à aucune confusion, vous me permettez de citer le texte anglais:

"In the limits of the group of nations which constitute the British Empire there is a very good example of what the world-wide League of Nations may be, and it is for us within this Commonwealth of British nations, within this more intimate Society of Nations which is known as the British Empire, to accomplish the working out of that task in such a manner as may be not only an example, but an assistance to that wider Society of Nations which has just been founded in Paris. (Cheers.) Equal nationhood within the British Empire — that has been carried out in Paris; in the first place, by affording the representatives of the great Dominions of the Empire a place at the council table, just as they had a place in the battle-field. If they have one place, why should they not have the other?" (Cheers).

Le lendemain et le lundi suivant les journaux de Londres consacraient leurs articles de tête au discours du premier ministre du Canada. Pour ne pas vous fatiguer davantage, je me contenterai de détacher du "Morning Post" cette simple phrase: "People have long talked of the Dominions as daughter-nations. But even that name, endeared though it is to the Mother Country, is already out of date. The Dominions are now the sister nations of Great Britain, and the youngest members of the family claim full equality with the eldest."

C'est sans doute pour avoir subi cette transformation que nous aurons bientôt presque une ambassade à Washington. C'est comme représentants de la nation canadienne que deux délégués officiels du Canada apposeront bientôt leurs noms au bas du document historique qui s'appellera le Traité de Paix de Versailles de 1919.

Ne vous semble-t-il pas, messieurs, que tout en restant loyalement attaché à la couronne britannique, le Canada est en train de prendre conscience de sa force et de son influence et qu'il va jouer enfin le rôle que l'union des deux grandes races qui composent notre cher pays, ne fera que grandir et rendre plus imposant.

Pour avoir effleuré, en terminant, un sujet aussi grave que celui du status futur du Canada, je ne crois pas devoir faire mieux que de conclure et vous laisser délibérer sur cette question.

Avant de reprendre mon siège, laissez-moi vous réitérer l'expression de mon vif dévouement pour la Chambre de commerce de District de Montréal, à qui incombe dans les années qui vont suivre, un rôle si grand et si important, dans cette province, au point de vue économique et industriel.

W. A. BAKER, C.R.

AVOCAT

Tél. Main 1708 25, rue ST-JACQUES

Tél. Main 2494-2495

EDMOND BROSSARD, C.R.

Avocat-Conseil de la Chambre de Commerce, de l'Etude Bromard, Farset, Lacombe et Coffin.
AVOCATS

15, rue St-Jacques, Bâtiment du "Crédit-Français", MONTREAL.

Tél. Main 2212-2213

LAMOTHE, GADBOIS & NANTEL

AVOCATS

Bâtiment Montreal Trust, 11 Place d'Armes, MONTREAL.
J. C. Lamothe, L.L.B., C.R.
Emilien Gadbois, L.L.B.
J. Marchand Nantel, B.C.L.

Bureau: Main 2600 et 4700
Résidence: West 2613

L. H. Archambeault

AVOCAT

72 NOTRE-DAME EST

Tél. Main 1000

Léandre Bélanger Adrien Bélanger

Bélanger et Bélanger

NOTAIRES, COMPTABLES
et COMMISSAIRES

Frères sur hypothèques, Achats de Créances, Règlement de successions
22, rue ST-JACQUES, MONTREAL.

R. FARIBAUT

NOTAIRE

Successor de Leclerc & Faribault

96, RUE ST-JACQUES

Tél. Main 976 MONTREAL.

Argent à prêter sur hypothèque

Garand, Terroux & Cie

Banquiers et courtiers

43, rue Notre-Dame ouest, MONTREAL

Frères de la Place d'Armes

INVENTIONS

Protégées en tous pays

Si vous avez une invention à développer et à protéger, une marque de commerce à faire enregistrer, veuillez communiquer avec nous.

Nous nous chargerons de faire pour vous les recherches nécessaires. Nous vous aiderons de nos conseils et nous vous donnerons tous les renseignements que vous désirez.

PIGEON & LYMBURNER

AUTREFOIS

PIGEON, PIGEON & DAVIS
Edifice "Power" MONTREAL

OUIMET & LESAGE

INGENIEURS-CONSEILS

ARPENTEURS-GEOMETRES

Travaux Municipaux — Filtration

76, rue St-Gabriel,

MONTREAL

Tél. Main 696.

TÉL. MAIN 2142

DE GASPE BEAUBIEN

INGENIEUR-CONSEIL

Cahiers de charges, plans et devis

Ch. 18 Edifice Assurance Royale
2 PLACE D'ARMES, MONTREAL.

Tél. Main 4700 Tél. St-Louis 421

ROY & TOUPIN

INGENIEURS CIVILS

Plans, devis, cahiers de charges: Aqueducs, systèmes d'égoûts, systèmes d'éclairage, pavages, installations hydro-électriques, ponts, moulins, rapports financiers.

72, rue NOTRE-DAME EST, MONTREAL

Tél. St-Louis 2025

S. A. BAULNE

INGENIEUR CIVIL

Professeur à l'Ecole Polytechnique

Arpentages, plans & devis, cahiers de charges, etc., pour toutes constructions de ponts, aqueducs, égouts, poutres d'eau, constructions métalliques, etc.

1294, rue St-Hubert, MONTREAL

Ingénieurs — Arpenteurs

Architectes

Vincent, Girouard

et Vincent

76 RUE ST-GABRIEL

Edifice Chambre de commerce

Aqueducs — Chemins — Subdivisions — Bornages — Brevets d'inventeur — Evaluations.

Tél. Main 1138

Dr J. H. Villeneuve M. V.

(Hôpital de l'École Vétérinaire Laval)

Spécialiste des maladies du chien

266, rue CRAIG Est, Montréal

Téléphone, Main 1298 JOUR ET NUIT

Tél. Main 5473.

Alcide CHAUSSÉ

ARCHITECTE

Plans, Devis, Expertises, Arbitrages, Evaluations, etc.

72, RUE NOTRE-DAME EST
MONTREAL

LAURENTIDE PURE PAINT Co.

EN PATE ET DEMI-PATE

Peintures de haute qualité seulement

Manufacture: 97 RUE BEAUDRY,
MONTREAL

Joseph Fortier LIMITEE

FABRICANTS—PAPETIERS

Livres de comptabilité: formules en magnésium et sur commande. Fourniture pour chancellerie.

ATELIER DE TYPOGRAPHIE
REGLURE ET RELIURE

GAUFRAGE RELIURE ET CARRÉ

angle Notre-Dame et St-Pierre
MONTREAL.

Tél. Bell Main 444. Tél. Bell Main 448.

Main 2957

Arthur E. O'Donoghue

COURTIER D'ASSURANCES

35 rue St-Jacques

Toutes **COMMANDES** exécutées promptement dans toutes les parties de la ville sans frais extra. **AUX PLUS BAS PRIX.**

Les commandes par téléphone sont promptement exécutées.

DUFORT & BEAUDOIN

Importateurs et Marchands de

CHARBON

de toutes sortes

BOIS, GRAINS ET FOEN

EN GROS ET EN DETAIL.

1402 AVENUE HOTEL DE VILLE

Tél. St-Louis 5742-1457

MONTREAL



EXIGEZ la marque "ALLIGATOR

quand vous achetez

DES

**Malles, Sacs de voyage,
Harnais, etc.**

Cette marque est la garantie d'une qualité supérieure. Les marchandises "Alligator" donnent un meilleur service, une plus longue durée et elles ne coûtent pas plus cher que les autres.

Lamontagne Limitée

— 107 BLOC BALMORAL —
RUE NOTRE DAME OUEST, MONTREAL, CAN.



Les vieux planchers sont refaits à neuf.

Planchers de toutes sortes.

Planchers pour navires.

**Simplex Floor Finishing
Appliance Co., Limited**

Téléphone HAIN 3547.

Bureau-chef: 119 rue Bleury

MONTREAL

Aussi à OTTAWA, SHERBROOK,

TRIOIS-RIVIERES.

**FUMEZ LES
CIGARETTES
SWEET CAPORAL**
elles sont d'une pureté
absolue.



**Un
Jardin
de
Prix**

C'est une grande satisfaction de cultiver, dans son jardin, des légumes et des fleurs qui peuvent être exhibés dans les concours de culture maraîchère et d'horticulture. Vous attendrez ce but en semail les **GRAINES de HAUTE QUALITE**

D et F

Par l'emploi exclusif des graines D et F, M. F. S. Watson, de Lachine, P.Q., a, l'an dernier, remporté 55 premiers prix.

Ayez votre jardin primé l'été prochain

Catalogue gratis sur demande

DUPUY & FERGUSON

83, Place JACQUES-CARTIER,
MONTREAL

ACCESSOIRES ET

FOURNITURES

D'AUTOMOBILES



Label Jack

Ludger Gravel & Fils

24 Place Jacques-Cartier MONTREAL

Pho. } Main 520
Après 6 hrs P.M. East 8270

Venez nous voir pour vos accessoires

PROCES-VERBAUX**SEANCE DU CONSEIL.**

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 21 mai 1919, sous la présidence de M. Jos. Quintal.

Présents: MM. J.-N. Cabana, trésorier, C.-H. Catelli, Ludger Gravel, Adélar Fortier, Jos. Fortier, Emile Rolland, Paul Joubert, J.-P. Gervais, Israël Cardin, Léon Lorrain, secrétaire, membres du Conseil.

Assistaient également:—MM. le Dr Poissant, J.-T. Armand, J.-O. Léger, S. Ouimet, L.-M. Cornellier, A.-H. Hardy, J.-G.-A. Filion, Lambert de Roode, membres de la Chambre.

Le Conseil approuve le procès-verbal de la séance du 14 mai.

Le Conseil ordonne qu'il soit donné suite à diverses demandes de renseignements.

REMERCIEMENTS:—M. Joseph Ethier et sa famille remercient la Chambre de commerce de ses sympathies.

LA FOIRE DE LYON.—M. le sénateur Herriot, maire de Lyon, confirme par lettre le câblogramme dont il a été question à la dernière séance, à propos de la Foire de Lyon.

LA LIGUE MARITIME FRANÇAISE.—Le directeur de la Ligue informe la Chambre que le Conseil vient d'appeler à la présidence de la Ligue maritime française M. Chaumet, député, ancien ministre.

SERVICE MONTREAL-LA TUQUE.—L'administration des chemins de fer nationaux informe la Chambre que, se rendant à la demande de la municipalité de La Tuque, appuyée par la Chambre de commerce, elle a établi un service direct entre La Tuque et Montréal.

La Brown Corporation, de La Tuque, remercie la Chambre de son concours.

LE SERVICE DES MESSAGERIES.—La Express Traffic Association informe la Chambre qu'ayant accordé la journée de huit heures à leurs employés, les compagnies de messageries ne feront circuler leurs camions que de 8 heures du matin à 5 heures du soir.

M. LLOYD HARRIS.—En réponse à une lettre du secrétaire, la commission du commerce canadien informe la Chambre qu'en juin M. Lloyd Harris, visitera les groupements d'hommes d'affaires du Canada.

La Chambre de commerce l'invite cordialement.

RECRUTEMENT.—M. le président fait observer que seulement un petit nombre de conseillers ont pris jusqu'ici des cartes de demandes d'admission. Il espère que les autres s'empresseront de le faire car, sans cela, il faudra les distribuer au hasard avec moins de chances de succès.

M. Cabana déclare qu'il faut 400 nouveaux membres pour développer l'oeuvre de la Chambre, plus nécessaire que jamais à cette époque difficile où chacun doit s'occuper des choses d'intérêt public s'il veut éviter une crise dont ses intérêts particuliers souffriraient gravement.

M. Emile Rolland est d'avis que le droit d'entrée devrait être de \$10 et la contribution annuelle de \$10 aussi.

M. J.-T. Armand est d'opinion que la Chambre de-

vrait organiser des conférences et des dîners-causeries.

Tout cela a été fait, rétorque M. Gravel; ce qui manque, ce sont les recruteurs, qui ne répondent pas à l'appel. Mais M. Gravel a bon espoir que tous ceux qui ont promis à M. Quintal de l'aider tiendront parole.

Je sais, conclut M. Quintal, que je puis compter sur vous, Messieurs.

LE COUT DE LA VIE.—M. Adélar Fortier fait observer que parfois certains journaux aggravent le malaise que l'on constate dans la classe ouvrière en présentant, en toute bonne foi, sans doute, des faits un peu différents de ce qu'ils sont. Les produits alimentaires sont chers. Mais, si l'on veut avoir de la production, il faut en payer le coût. Or, comme le prix de la main-d'oeuvre, des fourrages, des engrais, des machines et de tous les objets usuels a augmenté, le cultivateur ne peut pas vendre ses produits le même prix qu'il y a quelques années. La cherté de la viande est due à sa rareté relative. Il y a quelques années les bouchers s'approvisionnaient dans la région et vendaient meilleur marché en faisant plus de profit. On les force maintenant à passer par les abattoirs, où ils n'ont aucun contrôle et où les déchets restent. Conséquence: élévation des prix. Quand la Ville de Montréal fait des règlements, remarque M. Fortier, elle ne consulte jamais les commerçants, qui pourraient lui en faire voir les conséquences possibles.

Entre autres faits, observe M. Fortier, la manière dont le conseil d'arbitrage dont faisait partie M. le président de la Chambre de commerce a réglé les différends entre la Compagnie des Tramways et ses employés montre clairement que les patrons sont disposés à faire droit aux demandes légitimes des ouvriers; mais il faut que l'ouvrier comprenne que, s'il veut être bien payé, il faut qu'il paye cher ce qu'il achète.

M. Gravel demande si certains exportateurs ne profitent pas de la rareté créée par l'exportation pour augmenter les prix sur le marché intérieur.

A partir du 15 avril, répond M. Fortier, c'est la production nouvelle qui est sur le marché; ce sont donc les cultivateurs, et non les commerçants, qui ont le bénéfice de la cherté des produits. Quand l'automne dernier, ajoute M. Fortier, Ottawa a réquisitionné tout le beurre canadien de septembre et d'octobre à 46 1/2 cents, les grandes beurrieres ont perdu de l'argent.

Les journaux ont raison de défendre le consommateur, déclare M. Léger.

Nous désirons seulement, répond M. le président, que les journaux se renseignent mieux et tiennent compte du renchérissement général.

LE CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE.—M. Catelli fait observer que, dans leur rapport pour 1918 qui vient de paraître, les commissaires du port de Montréal voient avec inquiétude le parachèvement du canal de l'Etat de New-York qui sera un facteur de diversion des produits canadiens vers les ports des Etats-Unis, et demande si le temps ne serait pas opportun de remettre d'actualité le projet du canal de la baie Georgienne.

M. S. Ouimet rapporte qu'il se fait en Ontario une vaste propagande en faveur d'un projet de canal englobant celui de la baie Georgienne; mais qu'il faut se mé-

fier parce que, comme les travaux commenceraient à l'extrémité ouest et ne seraient peut-être pas poussés jusqu'à Montréal, du moins d'ici longtemps, ce projet favoriserait les ports des Etats-Unis au détriment de Montréal.

Comme la saison n'est pas propice pour inaugurer une grande campagne, le Conseil transmet la question à la commission des transports qui en réfèrera en temps opportun au Comité du canal de la baie Géorgienne.

FELICITATIONS.—Le Conseil félicite M. Alfred Lambert, 1er vice-président, qui vient d'être nommé président de la commission des logements ouvriers.

PROPOSITION DE NOUVEAUX MEMBRES.—M. W.-S. Leslie, marchand de fer, est présenté par M. Alex. Prud'homme, M. Pierre Alfred Benoit, commis-voyageur, par M. Israel Cardin et M. Henri Moquin, importateur, par M. C.-A. Lefebvre.

Et la séance est levée.

SEANCE DU CONSEIL

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 28 mai, sous la présidence de M. Joseph Quintal.

Etaient présents:—MM. J.-N. Cabana, trésorier; Adélar Fortier, Ludger Gravel, C.-H. Catelli, Joseph Fortier, J.-P. Gervais, Israel Cardin, Henri Viau, Léon Lorrain, secrétaire, membres du Conseil.

Assistaient également:—MM. le Dr J.-C. Poissant, A.-H. Hardy, L.-M. Cornéliier, S. Ouimet, G. Normand, J.-T. Armand, Dr T.-A. Brisson, R.-B. Sauvage, Lambert de Roode, membres de la Chambre.

Le Conseil approuve le procès-verbal de la séance du 21 mai.

Le Conseil ordonne qu'il soit donné suite à diverses demandes de renseignements.

EXAMENS A L'ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES.—Le président et le secrétaire font à ce sujet un rapport qui, à la demande du Conseil, sera inséré dans le BULLETIN.

INVITATION.—Le Conseil réfère à l'exécutif une invitation de la Border Chamber of Commerce, de Windsor.

UNION DE FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX.

—La Ligue des propriétaires communique une résolution demandant à la commission administrative de prendre des mesures opportunes pour rendre exécutoire la décision arbitrale rendue à propos des unions de la police et des pompiers de Montréal.

Après une expression d'opinion dans ce sens par M. Adélar Fortier, le Conseil décide de ne pas intervenir pour le moment.

LES FAILLITES FRAUDULEUSES.—La Merchants Association of Montreal informe la Chambre qu'en vue d'intenter des poursuites criminelles dans les cas de faillites frauduleuses, elle se propose de constituer un fonds de \$25,000 au moyen de 500 souscriptions de \$50 faites par des maisons ou des particuliers.

Le Conseil décide de mettre les membres de la Chambre au courant par une insertion dans le BULLETIN.

AJOURNEMENT.—Sur proposition de MM. Gravel et Fortier, les séances du Conseil sont suspendues jus-

qu'au mercredi 10 septembre, et pendant cet intermède l'exécutif est autorisé à expédier les affaires courantes.

PUBLICITE PAR LE CINEMA.—Le Conseil transmet à l'exécutif une lettre de The Moving Picture Exhibition of British Industries, Ltd., qui demande l'appui de la Chambre de commerce pour l'organisation d'une campagne de publicité.

DINERS-CAUSERIES.—M. J.-T. Armand demande s'il ne serait pas bon d'organiser des diners-causeries. M. Cabana exprime l'avis que la saison n'est pas propice; mais qu'on pourrait peut-être organiser de ces réunions à la reprise des séances, en septembre.

LES ABSENCES.—M. Ludger Gravel propose qu'on inscrive dans les statuts que les conseillers qui n'auront assisté à aucune séance pendant le premier semestre soient remplacés au mois de septembre. Et il demande que le 10 septembre prochain, à la reprise des séances, le secrétaire dépose la liste des présences des conseillers.

AMENDEMENTS AUX STATUTS.—Sur rapport de l'exécutif et de la commission des finances qu'il y aurait lieu de reviser les statuts de la Chambre, le Conseil nomme pour ces fins un comité composé de MM. Ludger Gravel, E.-C. Vidricaire et Victor Doré.

CAUSERIE.—Sur proposition de M. Ludger Gravel, le Conseil invite M. Léon Trépanier, qui représentait la Presse associée canadienne au congrès de la paix, à venir parler de son voyage aux membres de la Chambre, à la séance du 4 juin.

LES REGLEMENTS MUNICIPAUX.—Sur proposition de MM. Cabana et Cardin, le Conseil prie l'administration municipale de faire connaître le plus tôt possible à la Chambre de commerce les divers projets de règlements qu'elle est appelée à étudier de temps à autre.

LA QUESTION OUVRIERE.—A la demande de M. le président, le Conseil autorise l'exécutif à représenter la Chambre de commerce devant la commission chargée d'étudier les relations entre le capital et le travail.

LA PROPAGANDE SOCIALISTE.—M. Cabana demande s'il ne serait pas à propos d'attirer l'attention de l'administration municipale sur la propagande socialiste qui se fait actuellement à Montréal.

Après discussion, le Conseil décide de s'en rapporter à M. le président.

PROPOSITION DE NOUVEAUX MEMBRES.—MM. John J. Fitzgerald, gérant Association des marchands de Montréal, est présenté par M. Léon Lorrain, Henri Labrecque, ingénieur civil à l'Ecole polytechnique, par le Dr J.-C. Poissant; Tancrede Allard, industriel, J.-L. Mathieu, de Benoit & Mathieu, J.-U. Gauthier, électricien, J.-T. Lemire, marchand de chaussures, Paul Roy, marchand de cuir en gros, tous présentés par M. J.-T. Armand.

Et la séance est levée.

SEANCE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

La Chambre de commerce s'est réunie le mercredi 4 juin 1919 sous la présidence de M. Joseph Quintal.

Etaient présents:—MM. Alfred Lambert, 1er V.-P.,

Joseph Ethier, 2ème V.-P., J.-N. Cabana, trésorier, C.-H. Catelli, Jos. Fortier, J.-O. Labrecque, R.-O. Grothé, Roméo Brosseau, J.-H.-E. Pellerin, J.-A. Laferté, J.-P. Gervais, J.-V. Desaulniers, Paul Joubert, L.-N. Patenaude, W.-A. Baker, C.R., T. Auger, J.-B.-D. Légaré, D.-A. Lafortune, C.R., Henri DesRosiers, A.-H. Hardy, Dr J.-C. Poissant, J.-O. Léger, J.-T. Armand, A.-N.-T. Chamberland, L.-J. Rivet, Joseph Lavoie, A.-L. Ghysens, J.-F. Bourcier, Alfred LaRoque, J.-O. Lavallée, J.-A. Barrette, A.-F. Ladouceur, Aquila Legris, Lucien Trudel, Xavier Baillet, Léon Trépanier, H. Chandler, G. Normand, Treflé Rhéaume, Odilas Demers, Arm. Gravel, Geo. Paré, Séraphin Onimet, Robt Montbriand, Arthur Vincent, J.-G.-A. Filion, Théo. Bonin, Lambert de Roodc, Léon Larrain, secrétaire.

M. Ludger Gravel s'était fait excuser.

La Chambre approuve le procès-verbal de la séance 7 mai.

La Chambre ordonne qu'il soit donné suite à diverses demandes de renseignements.

LE CONSEIL DES ARTS ET MANUFACTURES.

—Le secrétaire du Conseil des Arts et Manufactures invite le Conseil de la Chambre de commerce à la distribution des prix, qui aura lieu le mardi soir, 10 juin, au Monument National.

SERVICE MONTREAL-LA TUQUE. — Le Conseil municipal de La Tuque remercie la Chambre de son concours en vue de l'amélioration du service du chemin de fer.

THE BRITISH IMPERIAL COUNCIL OF COMMERCE. — Ce Conseil communique le programme de la réunion annuelle du 4 juin.

La Chambre en réfère à l'exécutif.

LE COUT DE LA VIE. — La Chambre adopte sous ce titre un rapport de l'exécutif dont le texte sera inséré dans le BULLETIN.

PUBLICITE AU MOYEN DU CINEMA — INVITATION DE LA BORDER CHAMBER OF COMMERCE. — La Chambre adopte sous ces titres deux rapports de l'exécutif dont les textes seront insérés dans le BULLETIN.

LE PONT DE LOUGUEUIL — LES ENTREES EN DOUANE. — La Chambre adopte sous ces titres deux rapports de la commission des transports dont les textes seront insérés dans le BULLETIN.

CAUSERIE DE M. LEON TREPANIER. — Présenté par M. le président, M. Léon Trépanier fait, sur le Canada industriel à la conférence de la paix, une très intéressante causerie dont le texte sera, à la demande générale, inséré dans le BULLETIN.

M. Lambert, qui propose un vote de remerciement à l'adresse du conférencier, le félicite chaleureusement. Nous désirons tous, ajoute M. le 1er vice-président, exporter le plus possible, surtout des manufacturés; mais la manière dont nous finançons notre exportation vers certains pays ne présente-t-elle pas quelque danger? Espérons que notre gouvernement n'ouvrira des crédits à l'étranger que con-

tre des valeurs immédiatement négociables au pair aux Etats-Unis, où nous achetons certaines matières premières et de l'outillage et où notre change est déjà déprécié.

M. Ethier, en secondant le vote de remerciement à M. Trépanier, fait observer que si nos exportations de manufacturés ne seront pas très considérables d'ici quelque temps, nos exportations alimentaires seront énormes, et qu'il serait dangereux de tenter de les limiter, car les pays qui en ont besoin trouveraient des débouchés ailleurs et leur clientèle serait à jamais perdue pour nous.

LES RELATIONS FRANCO-CANADIENNES. — M. Lambert de Roodc parle de l'importance de développer les relations commerciales franco-canadiennes, et annonce à la Chambre que M. le consul général de France, qui veut réorganiser le service commercial du consulat, compte sur le concours de la Chambre de commerce.

La Chambre prie l'exécutif d'inviter M. le consul général à venir traiter la question devant une assemblée spéciale.

LA PELOUSE DU PARC LAFONTAINE. — M. J.-T. Armand proteste contre la conduite de la police qui oblige, dit-il, les femmes et les enfants qui veulent passer les soirées sur les pelouses du parc La Fontaine, à circuler seulement dans les allées.

La Chambre en réfère à l'exécutif.

PROPOSITION DE NOUVEAUX MEMBRES:—

M. H. Millette, voyageur de commerce, est présenté par M. Jos. Ethier, M. Horace Labrecque, courtier en assurance, par M. E.-C. Vidricaire, M. Ludger Trudeau, hôtelier, par M. J.-O. Léger, et 17 membres proposés par M. J.-T. Armand dont les noms suivent:—MM. Alphonse Venne, architecte, J.-A. Boisvert, Jr. comptable, Arthur Campeau, immeubles, J.-A. Dagenais, immeubles, A.-O. Dostaler, assurances, O. Dufcrt, bijoutier en gros, Georges Duclos, liquidateur, Alfred Guibault, marchand, Hubert Prévost, mercerie, Odilon Desourdy, tailleur, R.-C. Déry, fabricant, Louis-H. Duclos, marchand de nouveautés, Jos. U. Fontaine, agent financier, J.-B.-H. Mongenais, marchand, F.-A. Rivard, mercerie, S.-C. Rivage, hôte-lier, et Z.-P. Ste-Marie, tailleur.

M. le président félicite M. Armand du zèle qu'il met à recruter de nouveaux membres, et le propose en exemple aux autres membres du comité de recrutement.

Et la séance est levée.

LE SERVICE DES MESSAGERIES

The Express Traffic Association nous informe que les compagnies de messageries viennent d'adopter la journée de huit heures. Les voitures ne recueilleront et ne livreront désormais les colis qu'entre huit heures du matin et 5 heures du soir. Aux dépôts de nuit, on recevra cependant les colis et on les remettra à ceux qui viendront les réclamer. Les expéditeurs chez qui les compagnies se présentent régulièrement voudront bien tenir leurs colis prêts une heure plus tôt qu'auparavant. Les autres voudront bien donner leurs commandes par téléphone le plus tôt possible chaque jour.

RAPPORTS**EXAMENS A L'ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES**

(Rapport fait au Conseil de la Chambre de commerce le mercredi 28 mai 1919).

Le président et le secrétaire de la Chambre de commerce du district de Montréal ont l'honneur de faire rapport au Conseil qu'ils ont représenté la Chambre dans le jury chargé de faire subir les examens de sortie à l'École des Hautes Etudes commerciales.

Les examens ont eu lieu le mardi 27 mai et ont été passés avec succès par les six finissants, ainsi qu'en témoigne le rapport ci-dessous :

M. Wilfrid Dugal a obtenu son diplôme avec la plus grande distinction : MM. Léon Côté, Jean-Marc Lalonde, de Ligny Labbé et Eugène Lavigne, avec grande distinction. Tous ces messieurs ont mérité la médaille d'or de l'École. M. Georges-Marcel Lalonde a aussi obtenu son diplôme à la satisfaction du jury.

Le président et le secrétaire de la Chambre de commerce désirent attirer l'attention des membres sur l'École des Hautes Etudes qui prépare les jeunes gens aux carrières des affaires en leur donnant un enseignement théorique et pratique des sciences commerciales qui en fera de très utiles auxiliaires dans les maisons qui bénéficieront de leurs services.

Le secrétaire, **LEON LORRAIN** Le président de la Ch. de commerce, **JOSEPH QUINTAL.**

Exécutif**PUBLICITE AU MOYEN DU CINEMA**

(Rapport adopté par la Chambre de commerce le mercredi 4 juin 1919).

L'exécutif a mis à l'étude, à la demande du Conseil, la demande de The Moving Picture Exhibition of British Industries Ltd., de Londres, qui sollicite notre concours pour l'organisation d'une campagne de publicité par le cinéma en faveur des industries britanniques, et il a l'honneur de suggérer à la Chambre de commerce que la Compagnie soit priée de soumettre sa proposition au Haut Commissaire du Canada, à Londres.

Le président de la Chambre de commerce, **JOSEPH QUINTAL.**

Exécutif**INVITATION DE LA BORDER CHAMBER OF COMMERCE**

(Rapport adopté par la Chambre de commerce le mercredi 4 juin 1919).

L'exécutif, à qui le Conseil a transmis l'invitation de la Border Chamber of Commerce, dont le territoire comprend les villes de Ford, Walkerville, Windsor, Sandwich et Ojibway, engage vivement les membres de la Chambre de commerce de passage dans cette région, à se

rendre au siège social de la Border Chamber of Commerce, à Windsor, où le meilleur accueil leur sera réservé.

Le président de la Chambre de commerce, **JOSEPH QUINTAL.**

Exécutif**LE COUT DE LA VIE**

(Rapport adopté par la Chambre de commerce le mercredi 4 juin 1919).

L'exécutif a pris connaissance, à la demande du Conseil, du mémoire de M. J.-O. Léger qui désire fonder une ligue de consommateurs, et il a l'honneur de faire rapport à la Chambre de commerce qu'à son avis ce projet, qui est une affaire d'intérêt particulier, est de celles auxquelles la Chambre de commerce a toujours refusé de prêter son concours.

Le président de la Chambre de commerce, **JOSEPH QUINTAL.**

Commission des transports**LES ENTREES EN DOUANE**

(Rapport adopté par la Chambre de commerce le mercredi 4 juin 1919).

La commission des transports et des douanes a l'honneur de recommander à la Chambre de commerce de prier le gouvernement du Canada de revenir à l'ancien ordre de choses, qui a existé pendant des années à la satisfaction générale, quant aux personnes autorisées à faire les entrées en douane pour le compte de courtiers.

Le président de la commission, **C.-H. CATELLI.**

Commission des transports**LE PONT DE LONGUEUIL**

(Rapport adopté par la Chambre de commerce le mercredi 4 juin 1919).

La commission des transports a pris connaissance, à la demande du Conseil, de la requête d'une délégation de la ville de Longueuil, sollicitant l'appui de la Chambre pour la construction d'un pont entre Montréal et la rive sud, et la commission a l'honneur de rapporter à la Chambre de commerce que notre Association a toujours été favorable au développement des communications de l'île de Montréal avec la terre ferme.

Le président de la commission, **C.-H. CATELLI.**

Gillette

Safety Razor



Série "Bull-dog"
\$5.00

PAS D'EFFILAGE

NI USAGE DE CUIR

MADE IN

CANADA



VOUS POUVEZ VOUS RASER "TRES BIEN"
EN CINQ MINUTES AVEC UN "GILLETTE".
QUELLE COMPARAISON AVEC LE TRAVAIL
ACTUEL! VOULEZ-VOUS CHANGER? L'UNE
OU L'AUTRE DES SERIES CI-CONTRE ILLUS-
TRES VOUS DONNERA ENTIERE SATIS-
FACTION.

RAPPELEZ - VOUS : PAS D'EFFILAGE NI
USAGE DE CUIR!



Standard Set
\$5.00

Art. LaRue,
C.A., L.I.C.

Eugène Trudel,
C.A., L.I.C.

Tél. MAIN 7362

LaRue & Trudel

COMPTABLES LICENCIÉS
(Chartered Accountants)

126 rue St-Pierre, - Québec

LaRUE, TRUDEL & PICHÉ

Liquidateurs de faillites, administrateurs de successions, fiduciaires, compromis entre débiteurs et créanciers, experts.

Téléphones: 4520-4521

J. N. E. Gélinas

COMPTABLE

Spécialités: Vérification des livres des municipalités, commissions scolaires, sociétés mutuelles et compagnies d'assurance.

92, RUE NOTRE-DAME EST,
MONTREAL

C. E. Racine & Cie

COURTIERS EN DOUANE

Bureau 121

Edifice Board of Trade, Montréal

P. A. GAGNON

Comptable licencié
Chartered Accountant

Chambres 215, 216 et 217,

EDIFICE MONTREAL TRUST

11, PLACE D'ARMES

MONTREAL

Tél. Main 4912

Henri Viau, L.I.C.

Licencié Institut Comptable

Comptable-Vérificateur

Chambre 303. 137 Rue McGill,
Edifice Shaughnessy. MONTREAL

TEL. MAIN 7308

H. Beauregard

Comptable

70, RUE ST-JACQUES

MONTREAL

Tél Main 785

Eugène Prévost
L.I.C.

Rodolphe Bédard
L.I.C.

Prévost & Bédard

(Licenciés Institut Comptables)

LIQUIDATEURS DE FAILLITES

Règlements promptement effectués

Edifice Royal Trust, 107 St-Jacques
Chambre 506. Tél. Main 1056

Alex. Desmarteau

COMPTABLE VERIFICATEUR

Spécialité:

Liquidation de faillites
Compromis effectués.

No 60 Rue NOTRE-DAME Est
MONTREAL

Bell Tel. Main 5165

" " West 5414

MICHAUD & DESROSIERS

Comptables

Vérificateurs et Liquidateurs

55 rue St-François-Xavier
MONTREAL

J. P. O'SHEA & CIE

IMPORTATEURS

de verre de tous genres

MANUFACTURIERS

de miroirs, de Vitraux d'Eglise et
de fantaisie.

Vitres pour tout usage

15, ruelle Perrault, MONTREAL

Alain de Bellefeuille

Ch. 82, 55 rue St-François-Xavier,
MONTREAL

Représentant:
W. F. BURNS EXPORT CORPORATION
NEW-YORK

IMPORTATEUR ET EXPORTATEUR
DE TOUS PRODUITS

Fer, acier, outils, métaux, savons, rubans,
marchandises sèches, verreries,
etc., etc.

VOLAILLES DE TOUTE SORTE,
OEUFs FRAIS, PLUMES.

Achetés en tout temps par

P. Poulin & Cie

MARCHE BONSECOURS

Montréal.

PAIEMENTS RAPIDES. PAS DE COM-
MISSION. DEMANDEZ LES PRIX
PAR LETTRE.

Tél. Est 1853

La Cie J. & C. Brunet

LIMITÉE

Plomberie
Couverture
Electricité
Chauffage

223 boul.

St-Laurent

MONTREAL



La Banque des Marchands du Canada

Compte rendu de la cinquante-sixième assemblée annuelle des actionnaires, le 4 juin 1919.

La cinquante-sixième assemblée annuelle des actionnaires de la Banque des Marchands du Canada a eu lieu, au siège social de la banque, à Montréal.

Sur proposition de M. K. W. Blackell, le Président Sir H. Montagu Allan, fut prié de présider.

M. J. M. Kilbourn fut nommé secrétaire de l'assemblée et lut l'avis convoquant l'assemblée.

Les minutes de la dernière assemblée annuelle furent lues et approuvées.

LE RAPPORT ANNUEL

J'ai le plaisir de soumettre au nom des directeurs, la cinquante-sixième rapport annuel de la Banque des Marchands du Canada, à la clôture des affaires dans la soirée du 30 avril 1919, en même temps qu'un rapport des profits couvrant la même période.

Malgré les frais d'opération toujours augmentant, les profits nets résultant des affaires de l'année ont été de \$1,383,569.40, soit une augmentation sur l'année dernière de (146,883.44, augmentation, que je l'espère, vous jugerez satisfaisante.

Pendant l'année écoulée vos directeurs ne sont autorisés à distribuer un dividende supplémentaire de 1 pour cent, mettant ainsi les actions sur une base de 11 pour cent. Il n'y a aucun doute que leur décision sous ce rapport recevra votre entière approbation.

Un autre emprunt de la Victoire, l'automne dernier, a été généreusement souscrits par les clients de la banque par tout le pays, leurs souscriptions totales se chiffrant à la somme considérable de 345,810,400, sur laquelle il n'y avait que \$4,333,300 provenant des émissions antérieures. De sorte qu'il restera un montant net de \$41,476,600 qui a été payé comptant pendant la période de six mois, et malgré ce retrait de fonds considérable, nos dépôts pour l'année font voir une belle augmentation totale de \$24,780,330 ou 21.85 pour cent sur ceux de l'année dernière, et sur ce gain, le compte de l'épargne recevait la somme de \$15,958,008.

Les escomptes commerciaux se sont aussi développés, ayant augmenté de \$19,680,410 durant l'année, ce qui est une preuve que le grand pouvoir de faire des profits de la Banque a été bien maintenu et que, pour le bien commun, nous accordons notre appui en entier à l'agriculture et autres industries productives du pays. Car, on peut le dire en toute vérité, cette importante augmentation provient d'avances d'un côté et de l'autre par l'aide accordée aux industries essentiellement productives du Dominion.

Une émission de \$1,400,000 d'actions nouvelles a été faite, mais comme les allocations étaient pour les actionnaires inscrits le 30 avril, la chose appartient plus à la réunion de l'année prochaine. Qu'il suffise de dire pour à présent, que les nouvelles allocations sont prises d'une manière satisfaisante—une grande proportion, en vérité, ayant été payé avant la date du dividende.

Depuis la signature de l'armistice, le 11 novembre dernier, nous avons ouvert plusieurs succursales et sous-succursales à des endroits soigneusement choisis durant la longue période (se terminant avec l'armistice) dans laquelle toutes les banques prenaient bien soin de ne pas augmenter le nombre de leurs succursales. Ces nouveaux champs d'action et de profit répondent, dans presque tous les cas, à nos espérances et quoique le coût initial relatif soit quelque peu considérable nous avons toutes les raisons de croire que nous serons récompensés par des résultats amplement profitables quand le moment en sera venu.

Vous vous joindrez, j'en suis sûr, à vos directeurs pour dire aux membres du personnel votre cordiale appréciation de leur loyaux et efficaces services, qui a été un grand facteur dans le succès des affaires de la banque.

Durant l'année la mort nous a ravi notre estimé collègue, M. Andrew A. Allan, et ce décès prématuré a causé une grande perte pour la banque et a été grandement déploré par tous ceux qui faisaient affaires avec elle. C'était un homme d'un jugement sûr et de nobles principes dont les conseils étaient en tout temps aussi précieux qu'il était personnellement estimé et respecté.

Le siège de directeur vacant a été rempli par la nomina-

tion de M. Lorne C. Webster, un fort actionnaire de la banque et un homme ayant une grande connaissance des affaires, en plus de relations avec plusieurs entreprises commerciales.

Tous les divers bureaux de la banque ont été inspectés durant les derniers douze mois.

Le certificat des auditeurs est ci-joint.

Le tout vous étant respectueusement soumis.

H. MONTAGU ALLAN,

Président.

DISCOURS DU GERANT GENERAL

Le gérant général, M. D. C. Macarow, dans son discours à l'assemblée, dit :

Je voudrais, en commençant, exprimer, au nom des officiers exécutifs de la Banque et aussi au nom de tout le personnel, notre plaisir d'avoir de nouveau parmi nous Sir Montagu Allan et de lui présenter notre plus cordiale bienvenue.

Après les remarques concises, mais cependant claires et après les explications que le président a données dans son discours, ce serait superflu et une perte de temps pour moi de parler encore des opérations de l'année en ce qui concerne les profits et le rapport financier en général.

Par conséquent je me contenterai de dire que j'espère que la situation telle qu'indiquée par les chiffres donnera satisfaction à tous et répondre exactement à l'attente et aux désirs de tous ceux intéressés dans les progrès de la banque.

L'année dernière, comme vous vous le rappelez, je déclarais que vous deviez avoir pleine confiance que tout l'exécutif représentait cent pour cent de la valeur réelle. Il me fait plaisir de répéter et avec plus de force encore, cette affirmation cette année.

Me permettez-vous d'ajouter encore quelques brèves remarques d'un intérêt général? C'est avec grand soulagement que nous nous rendons compte que graduellement nous revenons vers la paix, laissons derrière nous ces temps pleins d'angoisse qu'assombrissait l'ombre de la guerre et sous lesquels nous nous étions habitués à vivre et à envisager les choses. Mais avec cette période de transition, nous ne devons pas oublier que le temps de rajustement comporte plusieurs difficiles problèmes financiers et autres auxquels nous devons faire face et que nous devons résoudre. Toutefois, ce pays est d'une puissance sans bornes et quelle que soit l'incertitude des temps actuels, nous pouvons envisager le futur en toute confiance.

Durant les quelques années écoulées, nous avons eu de nombreux exemples de l'esprit et de la virilité des Canadiens. Cet esprit nous a fait connaître les difficultés de la période de la guerre; cet esprit, je le sais, nous permettra de faire face aux questions non moins difficiles et complexes. La raison et l'effort coopératif sont tout ce qu'il faut. Que la raison règne.

On a fait allusion, l'an dernier, à l'importance nécessaire de maintenir les industries en complète opération, et à la plus grande importance, avec ceci en vue, de développer sur une haute échelle notre commerce d'exportation vers lequel, en effet, nous devons nous tourner pour faire face et liquider notre dette de guerre.

On a fait beaucoup durant les douze mois écoulés pour nous préparer à réaliser sur le surplus exportable des produits bruts, aliments et marchandises manufacturés de ce pays, mais comme le développement d'un grand commerce étranger n'est pas une affaire d'une seule année ou même d'une décennie, nous espérons que maintenant que nous avons fait des efforts, nous continuerons à aller de l'avant avec vigueur et sans relâche.

Les magnifiques exploits du Canada durant la période de la guerre ont fait connaître ce Dominion dans le monde entier, nous offrant des occasions qui ne demandent qu'à se développer.

Sous ce rapport, on peut ajouter qu'une marine marchande solidement établie à nous est de la plus grande importance nationale, sinon à la vérité une nécessité absolue; si nous voulons réussir pour la peine et constamment dans le commerce universel. Que ce pays, avec le cours du temps, ait ses propres navires pour y transporter ses produits sur les marchés du monde, voilà un souhait qu'il faudrait en sorte réaliser.

Rapport du résultat des affaires de la Banque pour l'année terminée le 30 avril, 1919.

Les profits nets de l'année, après paiement des dépenses d'administration, rabais sur escomptes, intérêt sur dépôt, et après avoir amplement pourvu aux dettes mauvaises et douteuses, se sont élevés à ... \$1,383,569.40

La balance reportée du 30 avril 1918 était de ... 437,973.92

Formant un total de ... \$1,821,543.32

Dont on a disposé comme suit:

Dividende No 124 au taux de 10 p.c. par année... \$175,000.00

Dividende No 125 au taux de 10 p.c. par année... 175,000.00

Boni de 1 p.c. payé le 6 janvier 1919 70,000.00

Dividende No 126 au taux de 11 p.c. par année... 192,500.00

Dividende No 127 au taux de 11 p.c. par année... 192,500.00

305,000.00

Taxe de guerre du gouvernement sur la circulation des billets... 70,000.00

Déduit du compte des édifices de la banque... 300,000.00

Contribution au Fonds de pension des employés 50,000.00

Contribution à la campagne conjoints de la Croix Rouge Canadienne et de la Ligue Navale... 15,000.00

Contribution au fonds du service militaire du Y. M. C. A. ... 7,500.00

Balance reportée... 574,043.32

\$1,821,543.32

H. MONTAGU ALLAN, D. C. MACAROW,
Président. Gérant-général.

Etat du Passif et de l'Actif au 30 avril, 1919

PASSIF

1.—Aux actionnaires:

| | 1919 | 1918 |
|--|------------------|------------------|
| Capital payé | \$ 7,000,000.00 | \$ 7,000,000.00 |
| Fonds de réserve | 7,000,000.00 | 7,000,000.00 |
| Dividendes déclarés et non payés | 194,194.00 | 176,900.00 |
| Balance des profits d'après le compte de Profits et Pertes, soumis avec les présentes... | 574,043.32 | 437,973.92 |
| | \$ 14,768,237.32 | \$ 14,614,873.92 |

2.—Au public:

| | | |
|---|------------------|------------------|
| Billets de la banque en circulation | 13,316,033.00 | 12,327,168.00 |
| Dépôts ne portant pas intérêt: | | |
| Dépôts portant intérêt (y compris intérêt accumulé jusqu'à la date du rapport) ... | 43,552,214.61 | 34,866,747.83 |
| Balances dues à d'autres banques en Canada ... | 91,904,993.37 | 75,946,985.48 |
| Balances dues aux banques et correspondants de banque dans le Royaume-Uni et les pays étrangers ... | 2,614,696.64 | 1,400,941.75 |
| Billets payables ... | 105,076.96 | 1,161,976.79 |
| Acceptations sur lettres de crédit | 464,153.05 | 598,851.20 |
| Autres dettes non comprises dans ce qui précède ... | | |
| | \$166,725,404.95 | \$140,917,544.07 |

ACTIF

| | | |
|--|-----------------|-----------------|
| Monnaie courante | \$ 4,946,946.33 | \$ 4,390,061.36 |
| Dépôts dans les Réserves centrales d'or ... | 7,000,000.00 | 6,000,000.00 |
| Billets de la Puissance ... | 8,405,602.50 | 5,912,092.50 |
| Billets d'autres banques ... | 985,044.00 | 993,076.00 |
| Chèques sur autres banques ... | 6,082,616.99 | 5,311,786.12 |
| Balances dues par autres banques au Canada ... | 3,215.80 | 4,704.37 |

| | | |
|--|------------------|------------------|
| Balances dues par banques et agents de banques dans le Royaume-Uni ... | 123,496.50 | 82,580.53 |
| Balances dues par banques et agents ailleurs qu'en Canada et le Royaume-Uni ... | 1,903,040.10 | 1,357,543.03 |
| Garantis des gouvernements fédéral et provinciaux, n'excedant pas la valeur courante | 6,005,573.65 | 5,435,464.66 |
| Obligations, débetures et actions de chemin de fer et autres, n'excedant pas la valeur courante ... | 4,119,705.32 | 4,060,204.70 |
| Garanties municipales canadiennes, aussi garanties anglaises, étrangères et coloniales, autres que canadiennes | 15,238,399.82 | 14,569,065.54 |
| Prêts à demande en Canada, sur obligations, débetures et actions | 5,134,690.71 | 5,223,273.85 |
| Prêts à demande ailleurs qu'en Canada ... | 2,801,857.72 | 3,906,648.93 |
| | \$ 62,750,188.94 | \$ 57,667,481.62 |

| | | |
|--|------------------|------------------|
| Prêts et escomptes courants en Canada (moins déduction de l'intérêt) ... | 95,874,426.04 | 76,194,016.15 |
| Prêts et escomptes courants ailleurs qu'en Canada (moins déduction de l'intérêt) ... | 332,918.12 | 339,987.29 |
| Dettes de clients sur lettres de crédit d'après contrat. ... | 464,153.05 | 598,851.20 |
| Immeubles autres que les édifices de la banque ... | 782,326.64 | 312,928.11 |
| Dettes en souffrance, auxquelles on a pourvu ... | 396,973.56 | 272,226.60 |
| Edifices de la banque, à pas plus que le prix coûtant moins les montants déduits ... | 5,253,260.48 | 4,886,438.36 |
| Dépôts au gouvernement pour garantir la circulation des billets ... | 366,000.00 | 255,000.00 |
| Autres actifs non mentionnés ci-dessus ... | 515,149.12 | 310,615.02 |
| | \$166,725,404.95 | \$140,917,544.97 |

H. MONTAGU ALLAN, D. C. MACAROW,
Président. Gérant-général.

Rapport des Vérificateurs aux Actionnaires de The Merchants Bank of Canada

Conformément aux clauses des sous-sections 19 et 20 de la section 56 de l'Acte des Banques, nous faisons rapport aux actionnaires comme suit:—

Nous avons examiné le bilan ci-dessus avec les livres de comptes et autres rapports de la banque au bureau-chef et avec les rapports signés des succursales et agences.

Et avons vérifié l'encaisse et les valeurs de la Banque au bureau-chef contre les entrées en regard d'icelles dans les livres de la Banque tels qu'ils apparaissent le 30 avril 1919, et à différents temps durant l'année, et nous avons trouvé qu'ils concordaient avec ces entrées. Nous avons aussi visité quelques-unes des succursales au cours de l'année et vérifié l'encaisse et les valeurs détenues aux dates de nos visites; nous les avons trouvées conformes avec les entrées dans les livres de la Banque faites en regard d'icelles.

Nous avons obtenu tous les renseignements et explications que nous avons demandés. A notre avis les transactions de la Banque qui ont été portées à notre connaissance n'ont pas dépassé les attributions de la Banque, et le bilan ci-dessus est convenablement exposé de manière à donner un aperçu fidèle et correct de l'état des affaires de la Banque, s'accordant avec les renseignements et explications qui nous ont été donnés et tel qu'il appert par les livres de la Banque.

VIVIAN HARCOURT,

GORDON TANSLEY, Vérificateurs.

(de Deloitte, Plender, Griffiths & Co.)

Montréal, 23 mai 1919.



**PROPRIETAIRES ET DISTRIBUTEURS
DE LA MARQUE
"VICTORIA"**

Conserves de Légumes, de Fruits, de Poissons,
Epices, Thés, Cafés, Sauces à la Tomate, Vi-
naigre, Poudre à Pâte, Graisse à frire, Allu-
mettes, Beurre de Pistaches, et autres produits
excellents.

Laporte, Martin, Limitee
Distributeurs en Gros de Produits Alimentaires
584 rue St-Paul Ouest MONTREAL

**Beurre
Crème douce
Crème à la
glace**

MONTREAL DAIRY CO. LTD

CULTIVATEURS

Nous achetons
la crème prove-
nant de vos sépara-
teurs à mains.

290 Avenue Papineau
MONTREAL



**HOTEL Mc ALPIN
NEW - YORK**

SUPREMATIE MERITEE.

Le Mc ALPIN maintient toujours la
première place dans le monde des
grands hôtels de l'univers en donnant
le plus grand confort, le luxe et la va-
riété du nouveau. Les taux sont tou-
jours modérés.

**HOTEL Mc ALPIN
NEW-YORK — ETATS-UNIS**

L. M. BOOMER, Directeur-Gérant.

**Le Placement National
LIMITEE**

Edifice "La Sauvegarde", Montréal

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président:

M. Adgard Fortier.

Vice-président de la Montreal Dairy Co Ltd.
Ancien président de la Chambre de commerce de Montréal.

DIRECTEURS

M. JOSEPH QUINTAL,
Marchand de grains en gros,
de Quintal & Lynch.
1er Vice-président de la Cham-
bre de commerce de Montréal.

M. J.-N. CABANA,

Membre du conseil de la
Chambre de commerce
de Montréal.
Secrétaire et Gérant.

M. J.-E.-C. DAoust,
architecte,

de Gauthier & Dubout,

Président de la Chambre de
commerce de Montréal.

M. AIME AMYOT,
Industriel,

St-Hyacinthe, P.Q.

S'occupe d'achat et de vente de débetures et obliga-
tions scolaires, municipales et des gouvernements. Ad-
ministration de successions, de propriétés, sociétés et
corporations. Liquidations, placements d'assurance de
tout genre.

Consultez-nous, c'est votre intérêt.

90 RUE NOTRE-DAME EST

En face du Palais de Justice.

MAISON
L. J. A. SURVEYER, Limitée

Quincaillerie Generale

Importateur direct de

Ferronnerie

de construction

Coutellerie

de table et de cuisine, des meilleures marques

Ustensiles

de cuisine et articles de ménage

Accessoires

pour hotel, café et restaurant

Outils de précision pour tout et pour tous

SATISFACTION GARANTIE

52, boulevard St-Laurent

Ecole Polytechnique
DE MONTREAL

Ingénieur Civil, Ingénieur Chimiste,
Architecte

Durée des Cours: **QUATRE ANNÉES**

Ingénieur spécialiste: Mines et Electricité
Une année complémentaire

Ecole de Préparation

Prépare aux examens d'admission à l'Ecole Polytechnique.

Les examens d'admission ont lieu en juin et en septembre.

Les finissants des cours classiques y sont admis sans examen.

Cours d'été du 1er JUILLET au
1er SEPTEMBRE

En vue des examens d'admission de septembre.

Pour renseignements s'adresser au Directeur,
228, RUE SAINT-DENIS, MONTREAL

**Ecole des Hautes Etudes
Commerciales de Montréal**

Préparant aux Situations Supérieures du Commerce, de
l'Industrie et de la Finance.

Bibliothèque Economique.

Musée Commercial et Industriel.

Délivre les diplômes de "LICENCIÉ EN SCIENCES COMMERCIALES", de "LICENCIÉ EN SCIENCE COMPTABLES" et de "DOCTEUR EN SCIENCES COMMERCIALES".

Cours spéciaux de comptabilité, Pratique des affaires, Assurances, Banque, Expertises comptables, etc.

Le diplôme de "LICENCIÉ EN SCIENCES COMPTABLES" donne droit à l'admission dans "L'Institut des comptables et auditeurs de la province de Québec" et dans "L'Association des comptables de Montréal" (Chartered accountants).

Les cours du soir d'espagnol et d'italien sont ouverts aux jeunes gens et aux jeunes filles.

Des BOURSES DU GOUVERNEMENT sont accordées aux élèves méritants.

Pour tous renseignements, prospectus, inscriptions, etc., s'adresser au Directeur des Etudes.

399, Avenue Viger,

MONTREAL



Bureau de Placement Provincial

SERVICE GRATUIT SANS DELAI

Des milliers de personnes ont obtenu depuis la création du Bureau de Placement, par le Gouvernement Provincial, des emplois permanents des plus avantageux, et cela

GRATUITEMENT

Nous attirons aussi l'attention des patrons qui pourront, en communiquant leurs demandes à ce Bureau, obtenir des employés compétents et sans délai puisque un grand nombre de personnes sans emploi s'y présentent chaque jour; à ce bureau vous pouvez faire un choix avantageux.

SERVICE

Nous ne saurions trop insister auprès des patrons et employés sur les avantages de se servir de ce Bureau de Placement Provincial dont l'action s'étend à toutes les branches du travail et de l'industrie.

AVANTAGE

Vous avez l'avantage de traiter personnellement, si vous le désirez, avec les employés et aussi vous avez l'usage d'un bureau privé.

FRANCIS PAYETTE, Surintendant.

No 9 rue St-Jacques

MONTREAL

**HEURES DE BUREAU: 9 hrs. A. M. à 5 hrs. P. M.
Correspondance Sollicitée.**

LA BANQUE NATIONALE

CINQUANTE-NEUVIEME RAPPORT ANNUEL

1919

Mercredi le 11 juin 1919, à trois heures p.m., la cinquante-neuvième assemblée annuelle des actionnaires de La Banque Nationale a eu lieu dans les bureaux de la Banque.

BILAN AU 30 AVRIL 1919

PASSIF

| | | |
|--|------------------------|--|
| Billets en circulation | \$ 4,962,855.00 | |
| Dû au gouvernement canadien ... | 3,697,350.62 | |
| Dépôts payables après avis... .. | \$27,146,037.27 | |
| Dépôts payables à demande... .. | 6,456,153.42 | |
| Dépôts, ailleurs qu'au Canada, payables après avis... .. | 1,952,912.75 | |
| | \$37,455,103.44 | |
| Dividendes non réclamés | 824.30 | |
| Dividende payable le 1er mai ... | 45,000.00 | |
| | 45,824.30 | |
| Dû à d'autres banques au Canada Dû à des agences de la Banque en pays étrangers | 1,458.35 | |
| | 3,249.02 | |
| Acceptations sur lettres de crédit | 2,000.00 | |
| Autres responsabilités... .. | 16,991.67 | |
| | 23,699.04 | |
| Total du Passif envers le public | \$46,184,832.40 | |
| Capital versé | 2,000,000.00 | |
| Fonds de Réserve | 2,200,000.00 | |
| Compte de Profits et Pertes ... | 48,699.35 | |
| | 4,248,699.35 | |
| | \$50,433,531.75 | |

ACTIF

| | | |
|---|------------------------|--|
| Espèces... .. | \$ 352,096.63 | |
| Billets de la Puissance | 3,256,576.75 | |
| Dépôt aux réserves centrales d'or | 3,300,000.00 | |
| | \$ 6,908,673.38 | |
| Billets de banques canadiennes.. | 534,240.00 | |
| Chèques sur autres banques... .. | 1,699,535.54 | |
| Dû par d'autres banques au Canada | 596.86 | |
| Dû par des agences de la Banque dans le Royaume-Uni | 149,623.70 | |
| Dû par des agences de la Banque en pays étrangers... .. | 713,368.46 | |
| | 3,037,364.06 | |
| Dépôt au Gouvernement de la Puissance en garantie des bil- lets en circulation | 100,000.00 | |
| Valeurs des gouvernements Impé- rial et Fédéral... .. | 6,371,776.76 | |
| Effets de municipalités canadien- nes et effets étrangers | 1,434,924.88 | |
| Obligations de chemins de fer et autres | 2,077,352.32 | |
| Prêts à demande sur actions et débitures... .. | 3,249,738.68 | |
| | 13,235,792.56 | |
| Total des Ressources immédiates | \$23,181,829.06 | |
| Prêts courants, escomptes et avan- ces au public (moins rabais d'intérêt) | 25,065,603.99 | |
| Billets et effets de commerce es- comptés, en souffrance (per- tes pourvues) | 25,379.51 | |
| Engagements sur lettres de crédit | 2,000.00 | |
| Immeubles appartenant à la Ban- que (autres que les édifices de la Banque) | 472,727.29 | |
| Hypothèques sur immeubles vendus par la Banque | 212,035.92 | |
| | 25,777,747.01 | |

| | | |
|--|--------------|--------------|
| Edifices de la Banque et ameule- ments (moins amortissements) | 1,292,238.90 | |
| Autres ressources | 181,716.82 | 1,473,955.72 |

\$50,433,531.75

N. LAVOIE, Gérant-général.

R. AUDETTE, Président.

Conformément aux sous-sections 19 et 20 de la section 56 de l'Acte des Banques de 1913, et en ma qualité de vérificateur de La Banque Nationale, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant :

J'ai comparé le bilan ci-dessus avec les livres et les comptes tenus au Bureau-Chef de La Banque Nationale et avec les rapports certifiés reçus de ses différentes succursales à la date du 30 avril 1919; j'ai constaté l'argent en caisse et vérifié les garanties et autres valeurs au Bureau-Chef ainsi qu'à cinq des principales succursales de la Banque et, après avoir obtenu toutes les informations et explications qui m'étaient nécessaires, je puis certifier que, d'après moi, ce bilan démontre un exposé fidèle et exact de l'état des affaires de cette Banque jusqu'à la date du 30 avril 1919.

J'ai de plus, dans le cours de l'année écoulée, contrôlé la caisse et vérifié les valeurs dans certaines succursales de la Banque ainsi qu'à son Bureau-Chef, et les ai trouvées en tout conformes aux écritures s'y rapportant dans les livres de la Banque et de ces succursales.

Je dois de plus mentionner que les différents employés de la Banque m'ont fourni à mon entière satisfaction, tous les renseignements nécessaires concernant les affaires de la Banque et les transactions faites par eux, et je considère que toutes les opérations venues à ma connaissance sont en tout conformes aux pouvoirs de cette Banque.

OCT. BELANGER, L.I.C., Vérificateur.

Québec, le 19 mai 1919.

Proposé par M. Rodolphe Audette, secondé par M. J.-B. Laliberté :

Que le rapport du Bureau de Direction, ainsi que les états annexés, qui viennent d'être lus, soient approuvés, publiés et imprimés pour l'usage des actionnaires.—Adopté.

Proposé par M. Ohs Grenier, N.P., secondé par M. A. S. Garneau :

Que M. Octave Bélamer, comptable dûment qualifié suivant la Section 56 de l'Acte des Banques, soit nommé vérificateur de la Banque pour l'année 1919-20, avec le même traitement.—Adopté.

Proposé par M. Rodolphe Audette, secondé par M. J.-B. Laliberté :

Qu'il est opportun, vu l'augmentation considérable des affaires de la Banque et l'exiguité toujours de plus en plus grande de son local, pour fins de son commerce et de son administration, qu'il soit résolu et le Bureau de Direction est autorisé à construire un édifice convenable, en rapport avec l'importance de la Banque et ses besoins.—Adopté.

Proposé par M. C. A. R. Desjardins, secondé par le Capt. L.-Robert Demers :

Que MM. Rodolphe Audette, J.-B. Laliberté, Nazaire Fortier, Victor Châteaufort, Napoléon Drouin, Charles Peetigrew, Napoléon Lavole, soient unanimement réélus directeurs de La Banque Nationale et, à cette fin, qu'un seul bulletin soit déposé dans la boîte de votation.—Adopté.

Le président laisse le fauteuil et M. A. C. R. Desjardins, ayant été appelé à le remplacer, il est proposé par M. N.-Art. Drolet, secondé par M. Jos. O. Sahson :

Que des remerciements soient votés à M. le président et à MM. les Directeurs pour les services rendus aux actionnaires durant l'année écoulée.—Adopté.

Proposé par le Col. H.-Octave Roy, secondé par M. A. S. Garneau :

Que les remerciements des actionnaires ici présents sont dûs et offerts à M. Rodolphe Audette, pour les services qu'il a rendus à la présidence de cette assemblée, ainsi qu'à MM. les scrutateurs et à M. le secrétaire, dans l'exercice de leurs devoirs respectifs.

Cette motion est approuvée et l'assemblée s'ajourne.

P. LAFRANCE, Secrétaire.

R. AUDETTE, Président.

Québec, le 11 juin 1919.

À une assemblée des Directeurs, tenue le même jour, M. Rodolphe Audette a été réélu président et M. J.-B. Laliberté, vice-président de la Banque pour l'année courante.

P. LAFRANCE, Secrétaire.

L'offre et la demande

(La Chambre de commerce décline toute responsabilité sous cette rubrique)

Central Canada Industries, Limited, 26-28 Adelaide Street West, Toronto, ayant bureaux à Toronto, Montréal, New-York et Londres et des agences à Paris, Bruxelles, Amsterdam, offrent leurs services pour représenter des manufacturiers canadiens et pour développer l'industrie à Montréal.

Wm. M. Gordon & Co., Winnipeg, Man., représenteraient des manufacturiers de Montréal.

American Trading Co., 25 Broad Street, New York, offre ses services à commission pour affaires d'exportation, notamment vers l'Amérique du Sud.

Loyal Trading Co., 25 Church Street, New York, offre ses services pour le commerce dans les deux sens avec les Etats-Unis. Procure aussi des représentations de manufacturiers américains.

Button Stay Co., 20 Washington Street, Gloversville, N. Y., demande un commissionnaire consignataire pour la vente au Canada d'un bouton de gant breveté.

M. Bowson, de Sproat & Co., 11-13 St. John Street, Smithfield, Londres, demande grandes quantités volaille.

Hugo Knoblauch Sons & Co. Ltd, 28 Baltic Street, Leith; W. A. M. Duff & Co., 74 York Street, Glasgow, et Thos. Grey & Co., 73 Robertson St., Glasgow, demandent: fèves blanches, haricots, orges.

Paul Parodi, 14 rue Jemmapes, Marseille, s'occupe de l'importation et de l'exportation des cuirs et peaux brutes pour tanneries et mégisseries, des laines, cuirs et poils d'animaux, soies de porc, bouvres de tannerie, etc.

Le Sud Automobile Transports, 2 rue Villeneuve, Marseille, demande concession de vente du poisson congelé pour la France.

Pierre Castex, 20 rue de la Balance, Toulouse, offre ses services comme représentant: alimentation, machines agricoles et industrielles, tracteurs et camions, produits chimiques et pharmaceutiques.

Maurice Curé, 1 rue de la Pépinière, Nancy, offre ses services: représentant, dépositaire ou correspondant.

Henry Sorel, 44 rue de la Préfecture, Carcassonne, demande pommes et poires fraîches et prunes sèches—peaux ture, alimentation, machines agricoles, outils, huiles, courroies, cuirs, laines, etc.

R. Perrochon, 116 avenue de la Tranchée, Tours, demande pommes et poires fraîches et prunes sèches—peaux vertes (boeufs, veaux, vaches).

A. Chevalier, 104 rue des Plantes, Bruxelles, demande représentation: textiles, lainages, tissus, rideaux, couvertures, cotons blancs et imprimés, toiles, mouchoirs, batistes, linons.

Emile Benoît, 101 chemin de Charleroi, Bruxelles, demande représentation.

Maurice Kleizynsky, 33 rue du Pont Neuf, Bruxelles, demande représentations: couleurs et vernis, broserie fine et de ménage, peaux de champs, papiers de sable et toile verrée, cirages, produits-chimiques et pharmaceutiques.

Geo. R. Herpin, 182 avenue des 7 Bonniers, Bruxelles-Forest, demande des agences.

Meulenberghs & Co., 34 avenue de France, Anvers, demandent des représentations.

Charles Decelle, 15 rue Sainte-Marguerite, Liège, demande la représentation d'une maison canadienne.

A. Lanfranc, 13 rue Curtins, Liège, offre des dalles lumineuses et verres prismatiques pour l'éclairage des pièces obscures.

Ditta Ettore Tosi di Luigi Amadori, Via Parini 11, Milan, demande droits exclusifs de vente en Italie et dans ses colonies: machines-outils, outils, articles techniques, caoutchouc, amiante, huiles lubrifiantes.

Luiga Gramatica, Vico S. Luca, 2 int. 2, Gênes, demande des agences.

Paul Würth & Co., Luxembourg, ingénieurs constructeurs de ponts, demandent un représentant dans toutes les grandes villes.

Production annuelle: de 20 à 25000 tonnes de constructions métallurgiques. Soumettent prix sur présentations de devis.

R. Iacombe, rue Francis-Garnier, Alger, demande représentant: cirages crèmes, noirs, jaunes.

J. U. Wassermann, Str. Aurora 19, Bucarest, demande: cuirs, métaux, textiles, produits chimiques.

Roumanian Office of Commerce and Manufactures, Bucarest demande des représentations. Tient exposition, fournit renseignements, fait recouvrements, transports, douanes.

Internationella Byran, 46-48 Ostra Hamng, Goteborg (Suède), fournit gratis tous renseignements sur la Suède, la Norvège, le Danemark et la Finlande.

Morino & Co., Osaka, fabricants, offrent brosses japonaises.

Accusé de réception

CANADA:—Ministère de l'Agriculture (Québec): *Annual Report of the Pomological and Fruit Growing Society*; F. N. Savoie, B. S. A.: *A short study on Cereals*; Georges Maheux: *Calendrier général d'arrosage*; J.-H. Lavoie: *Culture de la pomme de terre*; Charles-Arthur Fontaine, B.A., B.S.A.: *Culture des pois*; *Culture du seigle*; *Culture de l'avoine*; *Culture du blé*; *Culture du maïs*; *Culture de l'orge*; *Culture du lin*; Georges Maheux: *Traitement des semences*—*The Harbour of Montreal Annual Report (1918)*—Conseil supérieur d'hygiène de la province de Québec: *Bulletin sanitaire*—Bulletin municipal d'hygiène—Chambre de commerce de Québec: *Bulletin du Comité des industries*—Repatriation Committee: *The Programme of Repatriation*—Commission géologique: *Minéraux industriels du Canada*—Ministre du Commerce: *Weekly Bulletin*; *Monthly Report of the Trade of Canada*—Greenshields & Co.: *Monthly Review*—*The Journal of Commerce*—*Le Journal d'Agriculture*—*The Canadian Patent Office Record*—*La Semaine commerciale*—*Bulletin mensuel de la statistique agricole*—*The Monetary Times*—*Industrial Canada*—*Gazette offi-*

cielle de Québec — *Canadian Food Bulletin* — *La Conservation* — *Le Bulletin de la Ferme* — Ministère du Travail: *La Gazette du Travail* — *Bulletin canadien des viticulteurs* — The Board of Railway Commissioners for Canada: *Judgments, Orders, Regulations and Rulings* — *La Gazette du Travail* — Canadian Bank of Commerce: *Monthly Commercial Letter* — *Pharmaceutical* — *Le Bulletin de la Ferme* — *Pulp and Paper Magazine* — *Le Petit Canadien* — *Bulletin officiel canadien* — *Publicité* — *Canadian Mining Journal* — *Le Canada*.

FRANCE:—*Le Soir* — *L'Industrie française de la Conserve* — *L'Outillage industriel, commercial et maritime*—*Bulletin de la Chambre de commerce de Paris*—*L'Exportateur français* — *La Revue commerciale* — *Le Journal des chambres de commerce françaises et étrangères* — *L'Economiste européen* — *Le Froid*—*Commerce et Industrie* — *La France économique et financière* — *La Démocratie nouvelle* — *Chambre de commerce de Marseille*: *Le Martyre du Liban*—*Chambre de commerce d'Angoulême*: *Bulletin mensuel* — *L'Economiste indépendant* — *Comptes rendus des séances de l'Académie d'Agriculture de France* — *L'Economiste moderne* — *Revue tunisienne* — *L'Industrie chimique* — *La Chambre de commerce de Paris*: *Documents sur la guerre* — *Journal des Economistes* — *Bois et résineux* — *British Chamber of Commerce of Paris*: *War Bulletin* — *Bulletin officiel de la Foire de Lyon* — *La Victoire Economique*.

ROYAUME-UNI:—*The British Trade Review* — *Glasgow Chamber of Commerce Monthly Journal* — *Accounts relating to the Trade and Commerce of certain Foreign Countries* — *London Chamber of Commerce Journal* — *Anglo-Spanish Trade Journal* — *The Anglo-Spanish Trade*.

ETATS-UNIS:—*The Guaranty News* — *Guaranty Trust Co. of New York*: *Weekly Circular*; *Canada: Economic Position and Plans for Development*; *Shipping's Share in Foreign Trade*; *Banking Service for Foreign Trade*.—*Bulletin de l'Union pan-américaine*—*War Trade Board: Reports* — *National City Bank of New York: Economic Conditions*; *Governmental Finance, U. S. Securities* — *International Trade Developer* — *The American Exporter*.

AUTRES PAYS: — *Norwegian Trade Review* — *Bulletin commercial et industriel suisse* — *La Suisse économique*—*Revue suisse d'exportation* — *The Japan Magazine* — *Yokohama Chamber of Commerce Journal* — *Eastern Commerce* — *Oriental Trade Journal* — *Heraldo Mercantile (Mexique)*—*Bolletino della Camera di Commercio et Industria di Torino*.

MUSEE COMMERCIAL UNIVERSEL

Sous les auspices de la *Fédération Française du Commerce International*, Association d'industriels et commerçants qui groupe 8,000 Membres, vient de se créer dans un des quartiers les plus actifs de Paris, un *Musée Commercial Universel* qui a pour objet de concentrer dans un vaste local (tout un immeuble) les échantillons de toutes

marchandises ou les documents concernant ces marchandises si leurs échantillons ne peuvent être exposés.

Le Musée attire à son local par une publicité appropriée une clientèle d'acheteurs de tous les pays. 500,000 cartes d'acheteurs sont déjà demandées, par les 8,000 membres de la Fédération, les agents du Musée ou les premiers exposants, pour être distribuées dans leurs relations personnelles.

Grâce à cette clientèle, le Musée constitue une organisation de vente sur échantillons et de publicité; il assure la distribution de catalogues, prix-courants, circulaires, photographies, de tous ses participants qu'ils exposent leurs échantillons ou seulement ces documents.

Le *Musée Commercial Universel* crée en outre une organisation d'agents en France et dans tous les pays pour la vente des marchandises exposées.

Chaque agent est spécialisé dans la vente des produits qu'il a choisis; il a l'exclusivité de cette vente dans sa région. Il doit posséder un échantillon de tous les articles de sa spécialité et les tenir dans un local à la disposition des visiteurs. Tout acheteur qui ne pourra venir au siège échantillons qui l'intéressent.

Le Musée à Paris trouvera donc dans sa propre région les agents de vente en gros la plus importante du monde. Elle est ouverte aux fabricants et négociants de tous produits.

Le dernier numéro de *Mercur*, édition spéciale du *Musée Commercial Universel*, contenant tous les détails de l'organisation du Musée, sera adressé contre 2 fr. 50 en timbres poste à toute personne en faisant la demande au siège administratif, 43, rue Saint-Lazare, Paris. Il sera répondu gratuitement à toute demande de renseignements dirigée à la même adresse.

CONTRE LES FAILLITES FRAUDULEUSES

Nous attirons l'attention des membres de la Chambre de commerce sur la lettre suivante, que nous adresse la *Merchants Association of Montreal*:

Montréal, 28 mai, 1919.

M. Léon Lorrain,
Secrétaire, Chambre de Commerce,
District de Montréal, Montréal.
Monsieur le Secrétaire:—

Ainsi que je vous l'ai expliqué de vive voix hier, le comité exécutif de l'Association des Marchands de Montréal a décidé d'entreprendre à l'avenir de faire des investigations dans les cas de faillites frauduleuses et de traduire les coupables en justice.

Nous avons actuellement en vue l'établissement d'un fonds de \$25,000 pour ces fins. Ce fonds sera souscrit par 500 firmes ou particuliers à raison de \$50.00 chacun, sujet à un appel des fidei-commissaires attitrés. Les messieurs suivants agiront comme tels: H.-W. Austin, de Perrin frères et Cie; Joseph Daoust, de Daoust Lalonde & Cie; et F. W. Stewart, de Cluett Peabody et Cie.

C'est notre intention de convoquer au cours du mois de juin une assemblée à un lunch auquel participeront des

représentants du département de la Justice à Ottawa, et le Procureur Général à Québec.

Nous vous demandons l'appui des membres de la Chambre de Commerce pour mener ce mouvement à bonne fin, et nous laissons à votre discrétion les mesures les plus convenables à adopter pour en assurer le succès.

Nous vous remercions d'avance pour votre coopération.

Vos dévoués,
JOHN FITZGERALD, gérant.

Notre commerce avec la Belgique

Nos lecteurs liront sans doute avec intérêt la lettre qu'adresse à M. le président de la Chambre de commerce M. le commissaire général de la province de Québec en Belgique:

Bruxelles, 23 avril 1919.

Monsieur J. Quintal,
Président de la Chambre de Commerce,
Montréal, Canada.

Cher Monsieur,—

Le "Moniteur International" de Liège, m'informe qu'il organise une exposition permanente d'échantillons à Bruxelles et me prie de porter ce fait à la connaissance des hommes d'affaires Canadiens.

Cette exposition permanente n'aura rien de commun avec la Foire que l'on est à organiser ici pour l'Automne prochain.

Je saisis cette occasion pour attirer votre attention et celle de vos collègues sur l'intérêt qu'offre le marché belge aux produits canadiens. Depuis l'ouverture de nos bureaux à Bruxelles j'ai reçu quelques centaines de demandes relativement à l'exportation de produits ouvrés, de produits alimentaires et autres que le Canada pourrait faire sur le marché belge.

J'ai mis de nombreuses firmes belges en relations avec des firmes ou des négociants de Montréal, de Québec, de Trois-Rivières, de Sherbrooke, de Valleyfield, de Montmagny, de St-Hyacinthe, de Sorel, de Terrebonne, de Roberval, de Roxton Pond, de Victoriaville, de Lyster, de St-Jérôme, de Buckingham, de Hull, de Jonquières, de Nicolet et d'ailleurs.

J'estime qu'il y a ici un débouché facile pour les produits ouvrés et naturels du Canada et particulièrement du Québec, mais encore nos maisons canadiennes doivent-elles tenter quelque effort pour y conquérir une situation qui pourrait être prépondérante pour un certain nombre de ces produits.

Nos bureaux et notre concours sont à la disposition des exportateurs qui veulent diriger des initiatives vers la Belgique.

Les Boches ont pillé et vidé ce pays de tout ce qu'il avait en matières premières; ils en ont saboté et ruiné toutes les industries; ils ont également pillé les fermes, de sorte qu'une partie du cheptel est à reconstituer.

C'est vous dire les possibilités qui s'offrent à notre activité.

D'autre part, il y a trois lignes qui feront cet été un service direct entre Anvers et Montréal, et que nous avons intérêt à alimenter de nos produits et de nos marchandises.

J'estime que toutes ces raisons méritent de retenir, au moment, votre attention.

Veillez agréer, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Godfroy LANGLOIS,
Commissaire Général de Québec.

ECHANTILLONS PAR COLIS POSTAL

La Commission de commerce du Canada est informée par câblogramme de la Mission canadienne à Londres que toutes marchandises importées dans le Royaume-Uni par voie de colis postaux, même si elles se trouvent dans les classes prohibées, seront admises sans licence, si les officiers de douane sont convaincus que ces marchandises sont de bonne foi des échantillons de commerce ou sont des cadeaux adressés aux destinataires. Autrement elles seront traitées comme des importations prohibées.

CHEMIN DE FER

NATIONAL DU CANADA

SERVICE COMMODE ENTRE
MONTREAL ET OTTAWA.

Départ de Montréal (Terminus du tunnel). A 10 a.m. tous les jours excepté le dimanche.

5.45 p.m. tous les jours y compris le dimanche.

Départ d'Ottawa (Gare centrale) A 8.15 a.m. tous les jours.

6.35 p.m. tous les jours excepté le dimanche

Wagons salons et service réfectoire sur tous les trains.

Billets et renseignements à n'importe quel bureau des billets du chemin de fer National du Canada.

Essais des bois à la division de sylviculture

UN BULLETIN RECEMMENT PUBLIE FAIT VOIR
LES RESULTATS IMPORTANTS QUI ONT ETE
OBTENUS

Les résultats des essais faits par la division de sylviculture du ministère de l'Intérieur, au laboratoire des produits forestiers du Canada, sur le pin Douglas ont été présentés dans un bulletin intitulé: "Le pin Douglas du Canada, et ses propriétés mécaniques et physiques", préparé sous la direction de J.-S. Bates, chim. E. Ph. D., surintendant du laboratoire des produits forestiers du Canada, par R.-W. Sterns, B. Sc., chef de la division des essais des bois, et récemment publié par la division de sylviculture, ministère de l'Intérieur.

Le programme d'essais sur les bois comprend deux catégories d'essais, ceux qu'on fait sur les bois de grandes dimensions tels qu'ils sont utilisés dans la construction et contenant les défauts généralement rencontrés dans cette catégorie de bois et les essais sur de petits spécimens, unis, de bon grain et libres de tout défaut. Les essais de la première catégorie sont utiles pour l'étude des effets de faiblesse causés par les divers défauts qu'on rencontre dans ce bois et pour déterminer l'efficacité de certains règlements de classement spécifique en écartant ceux des défauts qui peuvent avoir un effet matériel sur la résistance. On obtient ainsi d'excellentes données pour déterminer les résistances des diverses catégories de bois.

LES ESSAIS SONT UNIFIES.

Dans le bulletin on trouve les résultats des essais pratiqués sur de petits spécimens choisis de pin Douglas ainsi que la description des méthodes employées dans ces divers essais. Ces essais ont été tout d'abord entrepris parce qu'ils offrent une base plus raisonnable pour établir la juste comparaison des propriétés des diverses essences et, afin d'être aussi rapide que possible, des données authentiques prises au début des essais et sur lesquelles on peut baser des comparaisons des propriétés des bois de commerce canadiens, tel qu'il est expliqué au bulletin. Les méthodes employées ont été unifiées et on s'en servira à l'avenir pour les essais des autres essences.

La série d'essais sur des bois canadiens prend modèle sur une enquête semblable que le service forestier des Etats-Unis a dirigée pendant plusieurs années sur les propriétés des essences américaines. Les appareils spéciaux employés par le service forestier des Etats-Unis ont été copiés au laboratoire des produits forestiers du Canada dans le but de conduire ces essais.

LE PIN DES COTES RESISTE MIEUX

Les essais étendus qui ont été faits et qui sont décrits en détail dans le bulletin sur le pin Douglas du type des côtes et sur le pin Douglas du type des montagnes, pris dans trois endroits de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, ont démontré que le pin Douglas des côtes est plus fort que le type des montagnes de la même

essence. On a démontré que les matériaux pris de diverses positions dans le même arbre varient beaucoup en propriétés, le bois le plus fort et le plus dense se trouvant à la périphérie, près de la souche et le plus faible au centre de l'aubier. On a démontré qu'en enlevant l'humidité du pin Douglas on augmentait beaucoup sa force après que la proportion d'humidité est réduite en dessous d'un certain point connu sous le nom de "point de saturation des fibres". D'après le bulletin, le séchage à l'air du bois vert jusqu'à un contenu de dix pour cent d'humidité basé sur le poids du bois sec produit une augmentation de résistance des petits spécimens qui s'élève de 20 à 200 pour 100 selon les différentes valeurs de résistance.

On dit que les matériaux faibles de petite densité et venant de la région immédiatement voisine du coeur de l'arbre viennent d'une pousse plus rapide que forte, les bois plus denses se trouvant éloignés du centre.

Le bulletin contient des tableaux montrant les propriétés du pin Douglas telles que déterminées par ces essais ainsi que des explications détaillées des diverses conclusions tirées avec un grand nombre d'illustrations reproduites de photographies et plusieurs diagrammes.

Protection contre les graines Impropres

FORTES AMENDES IMPOSEES POUR INFRAC- TIONS AUX REGLEMENTS.

Les jardiniers et les cultivateurs canadiens sont amplement protégés contre l'importation de graines de semence de plusieurs variétés qui seraient de qualité inférieure et, par conséquent, impropres à la culture. Par un décret du conseil mis en force l'automne dernier, il est défendu d'importer des graines impropres de trèfle, herbage, vesces, colza, autres plantes fourragères, racines et légumes en lots de dix livres ou plus.

Dans la brochure S-12 de la division des graines, du ministère de l'Agriculture, à Ottawa,—que la division des publications fournit sur demande—les graines impropres sont décrites comme étant celles qui ne sont pas conformes aux spécifications de la loi concernant le contrôle des graines, offertes en vente au Canada ou qui auraient été refusées par tout autre pays à cause de leur vitalité inférieure.

Les règlements seront appliqués par les fonctionnaires des douanes qui sont requis de prendre et d'envoyer pour examen au laboratoire fédéral des graines, des échantillons de tous les lots de graines des classes mentionnées inscrits pour consommation au Canada. Toute graine de semence déclarée impropre sera déportée sous la direction des douanes. Pour infraction à ces règlements, on imposera une amende de \$500 pour la première offense et une autre n'excédant pas \$1,000 pour la seconde ou toute autre infraction subséquente.

RAPPORT SEMESTRIEL DE LA BANQUE DE MONTREAL

La Banque de Montréal a adressé à ses actionnaires son rapport trimestriel pour la période finissant le 30 avril. C'est le premier qui soit présenté par une institution de ce genre depuis la conclusion des hostilités et il indique que nous sommes en pleine période de rajustement.

Ce compte-rendu est en outre le premier publié par la banque depuis qu'elle a absorbé la "Bank of British North America". Aussi les comparaisons avec le premier semestre de l'exercice 1918 sont-elles quelque peu difficiles à établir.

Grâce surtout à l'absorption de la B. N. A., le capital de la banque s'élève maintenant à \$20,000,000, alors qu'il était de \$16,000,000 au 1er mai 1918. Le fonds de réserve actuel, également de \$20,000,000, s'est accru de \$4,000,000 dans les derniers six mois. Le capital et la réserve se totalisent donc maintenant à \$40,000,000, comparativement à \$26,400,000 en 1910 et à \$19,000,000 en 1900. L'addition au fonds de réserve s'est accomplie principalement au moyen de la réception de primes sur l'émission de nouveau stock faite il y a quelques mois, se chiffrant à \$3,500,000.

Les profits de la période semestrielle écoulée le 30 avril se sont totalisés à \$1,751,237, soit une augmentation de près de \$63,000,000 par rapport à il y a un an. Ce d'il y a un an, et, un gain de \$568,627 sur la première moitié de l'année fiscale 1917. Les recettes nettes des derniers six mois ressortent à un peu plus de 8% p.c. du capital de \$20,000,000.

Les chiffres des profits et pertes font voir que la banque a payé \$90,986 comme taxe de guerre sur la circulation des billets, contre près de \$11,000 de moins durant le semestre correspondant de l'an dernier. Après toutes les défalcatons requises, on a pu reporter au crédit de profits et pertes la somme de \$1,661,614, comparativement à \$1,784,979 au 30 avril 1918. Ce déclin provient de l'apport effectué au fonds de réserve.

Une analyse des bilans de 1919 et de 1918 indiquerait que la banque a repris ses opérations sur une base normale, après avoir dû tenir compte des besoins, éventualités et conditions de guerre.

L'actif total s'élève à \$489,271,197, une augmentation de près de \$63,000,000 par rapport à il y a un an. Ce chiffre constitue un record dans les annales bancaires canadiennes. L'actif liquide s'est accru de 2 millions et atteint \$293,980,708.

Une augmentation de près de \$20,000,000 dans les dépôts d'épargne, qui atteignent \$268,167,111, s'accompagne d'un gain de \$15,000,000 dans les dépôts à la demande. Les prêts courants au Canada ont passé de \$127,821,007 à \$157,683,463, ce qui indique que le pays traverse une période de rajustement. D'un autre côté, il y a eu un déclin de plus de \$26,000,000 dans les réserves externes, y compris les prêts à vue et les soldes dus à l'étranger. La circulation des billets a presque doublé.

SOMMAIRE DU COMMERCE DU CANADA

| Importations pour consommation— | 1917 | 1918 |
|---|------------------------|----------------------|
| Marchandises exemptes de droits de douane | \$557,636,509 | \$511,125,417 |
| Marchandises sujettes aux droits de douane | 447,435,207 | 395,829,483 |
| Total des importations, marchandises | \$1,005,071,716 | \$906,954,900 |
| Droits perçus | \$167,041,330 | \$154,849,472 |

Exportations canadiennes —

| | | |
|--|------------------------|------------------------|
| La mine | \$77,389,963 | \$ 75,708,425 |
| Les pêcheries | 23,323,877 | 33,577,772 |
| La forêt | 52,280,875 | 65,436,204 |
| Produits animaux | 170,561,884 | 176,407,332 |
| Produits animaux | 170,561,884 | 176,407,332 |
| Produits agricoles | 531,300,259 | 3,052,859 |
| Produits agricoles | 531,300,259 | 3,052,859 |
| Objets manufacturés | 682,481,692 | 552,683,692 |
| Divers | 5,052,305 | 5,369,060 |
| Divers | 5,052,305 | 5,369,060 |
| Total des importations, | \$1,547,340,855 | \$1,229,708,244 |

Importations par pays —

| | | |
|--|--------------|---------------|
| Royaume-Uni | \$91,136,728 | \$ 72,879,109 |
| Australie | 979,018 | \$72,879,109 |
| Australie | 979,018 | 6,084,963 |
| Indes orientales anglaise | 13,311,7740 | 17,026,095 |
| Guyane anglaise | 8,120,098 | 5,088,972 |
| Afrique méridionale anglaise | 510,765 | 1,331,842 |
| Antilles anglaises | 11,117,883 | 8,930,109 |
| Hong-Kong | 1,172,920 | 2,343,958 |
| Terre-Neuve | 2,743,597 | 3,287,340 |
| Nouvelle-Zélande | 3,351,394 | 7,014,313 |
| Autres parties de l'Empire britannique | 1,591,579 | 1,371,069 |
| République Argentine | 1,761,799 | 1,726,489 |
| Brésil | 1,036,788 | 1,128,616 |
| Chine | 1,268,662 | 1,867,405 |
| Cuba | 1,047,062 | 2,034,654 |
| France | 5,715,770 | 3,754,761 |
| Italie | 655,900 | 642,071 |
| Japon | 11,100,455 | 13,184,893 |
| Hollande | 1,130,855 | 582,507 |
| Etats-Unis | 828,886,594 | 738,142,064 |

Exportations par pays—

| | | |
|--|---------------|---------------|
| Autres pays étrangers | 17,692,109 | 18,533,670 |
| Royaume-Uni | \$783,706,892 | \$594,250,690 |
| Australie | 8,145,426 | 11,169,474 |
| Indes orientales anglaises | 4,131,651 | 2,814,378 |
| Guyane anglaise | 2,070,809 | 2,216,001 |
| Afrique méridionale anglaise | 4,861,526 | 9,704,215 |
| Antilles | 6,319,644 | 8,352,253 |
| Hong-Kong | 1,000,475 | 968,766 |
| Terre-Neuve | 8,723,489 | 10,877,766 |
| Nouvelle-Zélande | 4,181,290 | 4,605,115 |
| Autres parties de l'Empire britannique | 1,519,281 | 2,505,586 |
| République Argentine | 1,516,914 | 2,683,179 |
| Brésil | 1,077,269 | 3,825,859 |
| Chine | 1,471,803 | 2,934,663 |
| Cuba | 3,640,784 | 4,879,779 |
| France | 200,289,282 | 101,501,396 |
| Italie | 2,318,838 | 9,516,642 |
| Japon | 3,766,267 | 10,624,274 |
| Hollande | 2,102,426 | 1,026,052 |
| Etats-Unis | 401,479,287 | 433,232,149 |
| Autres pays étrangers | 14,986,500 | 12,020,005 |

BANQUE DE MONTREAL

Etablie il y a 100 ans (1817-1917)

Capital versé: \$20,000,000

Surplus: \$ 20,000,000

Profits indivi: \$1,661,614.

Total de l'actif \$489,271,197.

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Président: Sir Vincent MEREDITH, Bart.,
Vice-président: Sir Charles Gordon, G.B.E.

M. R. B. Angus,
M. H. R. Drummond
Lt. Col. Herbert Molson, M.C.,
M. G. B. Fraser
E. W. Beatty, C.R.

Lord Shaughnessy, K.C.V.O.
M. D. Forbes Angus.
M. Harold Kennedy
Colonel Henry Cockshutt

M. C. R. Hooper,
M. Wm. McMaster,
M. H. W. Beauclerk
M. J. H. Ashdown

Siège social: MONTREAL.
Sir Frederick Williams-Taylor, gérant-général.

Succursales et agences:

Dans tout le Canada et Terre-neuve, à Londres, Angleterre et Ville de Mexico. Aux Etats-Unis: New-York, Chicago, Spokane, San Francisco, British American Bank. (Propriété et opérée par la Bank de Montréal).

AFFAIRES GENERALES DE BANQUE

BANQUE D'HOCHELAGA

CAPITAL AUTORISE \$10,000,000
CAPITAL VERSE ET FONDS DE RESERVE 7,800,000
TOTAL DE L'ACTIF, AU-DELA DE 56,000,000

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Messieurs J.-A. Vaillancourt, président; l'hon. F.-L. Béique, vice-président;
A. Turcotte, E.-H. Lemay, l'hon. J.-M. Wilson, A.-A. Larocque, A.-W. Bonner.
Beaudry Leman, Gérant général.
Yvon Lamarre, Inspecteur en Chef; J.-C. Thivierge, Contrôleur.
F.-G. Leduc, gérant en Chef du bureau de Montréal, 95, rue St-Jacques

Siège Social: MONTREAL.

115 Succursales et Agences au Canada.

39 Bureaux de Quartiers.

La Banque émet des Lettres de Crédit Circulaires et Mandats pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde, ouvre des crédits commerciaux, achète des traites sur les pays étrangers; vend des chèques et fait des paiements télégraphiques sur les principales villes du monde; prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux du change.

LA BANQUE DES MARCHANDS DU CANADA

FONDEE EN L'AN 1864

Capital versé - - - \$7,000,000
Réserve et profits indivis - 7,574,043

Siège social: 205, RUE ST-JACQUES

Sir H. Montagu Allan, K. W. Blackwell,
Président. Vice-Président
Thos. Long Hon. C. C. Ballantyne A. J. Dawes
C. L. Cairns A. B. Evans
F. Robertson F. Orr Lewis F. Howard Wilson
E. F. Hebdon Thos. Ahearn
Lt.-Col. Jas. R. Moodie Lorne C. Webster
D. C. Macarow, Gérant-général.
T. E. Merrett, Surintendant des succursales et insp. en chef.

Succursales dans la ville: 1255, rue Sainte-Catherine
Est; 320, Sainte-Catherine Ouest; 1319 Boulevard
Saint-Laurent; 1866 Boulevard Saint-Laurent; 672
rue Centre, et Coin St-Denis et St-Zotique, Verdun,
Notre-Dame de Grâce, Maisonneuve.

CETTE BANQUE

Transige des affaires de banque en général, émet des crédits commerciaux négociables en Chine, au Japon et ailleurs, des lettres de crédit pour voyageurs valables dans toutes les parties du monde, des mandats payables sans frais dans toutes les banques du Canada.

Grâce à nos 320 succursales répartie entre l'Atlantique et le Pacifique, nos facilités pour la transaction des affaires sont inégalables.

DEPARTEMENT D'EPARGNE

On reçoit des dépôts de \$1.00 en montant; on paye le taux d'intérêt le plus élevé.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Capital autorisé: \$2,000,000. Capital versé et réserve: \$1,750,000. Total de l'actif au-delà de \$21,600,000.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président: L'honorable Sir Hormidas Laporte, C.P., ex-maire de Montréal, de la maison Laporte, Martin Limitée, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien. M. G.-M. Bosworth, président "Canadian Pacific Ocean Services Limited".
Vice-Président: M. W.-F. Carsley, capitaliste. M. L.-J.-O. Beauchemin de la Librairie Beauchemin Limitée.
Vice-Président: M. Tancrede Bienvenu, administrateur "Lake of L'honorable Némèse Garneau, C.L. — Québec — président de la the Woods Milling Co." Cie de Pulpe de Chicoutimi.

BUREAU DES COMMISSAIRES-CENSEURS

Président: L'honorable Sir Alexandre Lacoste, C.R., ex-juge en chef de la Cour du Banc du Roi.
Vice-Président: L'honorable N. Perodeau, N.P., Ministre sans portefeuille du Gouvernement Provincial, administrateur "Montreal Light Heat & Power Co., Ltd". M. S.-J.-B. Rolland, président de la Cie de Papier Rolland.

BUREAU CHEF.

M. Tancrede Bienvenu, directeur-général. M. J.-A. Turcotte, secrétaire. M. M. Larose, inspecteur en chef.
M. C.-A. Roy, chef "Bureau de Crédit".

AUDITEURS REPRESENTANT LES ACTIONNAIRES M. Alex. Desmarreau, Montréal. M. J.-A. Larue, Québec.

84 succursales dans les provinces de Québec, Ontario et Nouvelle-Brunswick.
Emission de lettre de crédit circulaire payables dans toutes les parties du monde. Ouverture de crédits commerciaux.

Cette Banque est la seule au Canada dont les fonds, déposés à son département d'Épargne, soient contrôlés par un Comité de censeurs qui examine mensuellement les placements ainsi faits.

Le meilleur Tabac Canadien Naturel



sur le marché. Il possède de l'arôme caractéristique du pur Quesnel et la saveur douce des autres variétés de tabacs canadiens de choix.

Le gros paquet à 10cts.

Contient deux fois la quantité de paquet à 5 cts. et vous donnera plus de satisfaction, car son plus gros volume nous permet de presser le tabac plus complètement, lui conservant toute sa fraîcheur et tout son arôme délicat.

The Rock City Tobacco Co., Limited, Quebec, Que

Graines de Semence, Plantes, etc.

Mon nouveau catalogue français (le plus complet au pays) pour graines de légumes, fleurs, gazon, arbres d'ornementation et à fruits, arbustes, rosiers etc., etc.



GLOXINIA.

est maintenant prêt.

Je vous l'adresserai, sur demande. S. V. P. me donner votre adresse, Tél. Main 3036, aujourd'hui.

ARTICLES POUR VOLAILLES, TOUTES ESPECES

HECTOR L. DERY

21 et 23 NOTRE-DAME EST

MONTREAL

Maison FILIATRAULT

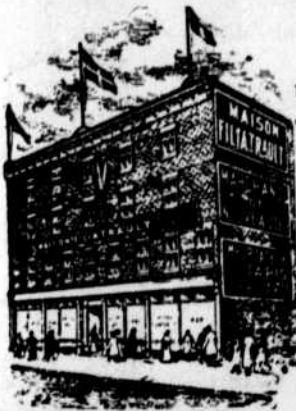
IMPORTATEUR

TAPIS

Bruxelles, Wilton, Oriental, Tapiserie, Axminster, Japonais, Jute, Fibre, Coco et Nattes en Coco.

PRELARTS

Canadien, Anglais, Ecosais, Incrusté (Inlaid), Marqueterie, Liège très épais (jusqu'à 6 verges de largeur).



IMPORTATION DIRECTE

RIDEAUX,

MERCERIE,

HABITS, ETC.

Maison Filatrault

429-433 Boul. St-Laurent.

Tél. Est 635 — St-Louis 5136 MONTREAL

La "Strathcona"

Compagnie d'Assurance-Incendie

(Edifice Versailles)

90 rue St-Jacques,

MONTREAL

Cette compagnie essentiellement canadienne-française a été organisée en 1908, avec une charte provinciale, et opère dans la province de Québec seulement.

Capital autorisé \$500,000

Capital souscrit 300,000

Capital payé 120,000

DEPOT COMPLET AU GOUVERNEMENT

Cette compagnie n'est pas contrôlée par la "Canadian Fire Underwriters Association" quant à ses taux.

A.-A. MONDOU, N.P.,

J. MARCHAND,

Président et Gérant général.

Sec.-Trés.

Tél. Bell Main 2181-2182